

DIALOGUE 5+5:

**L'Algérie prendra part à la 4<sup>e</sup> conférence ministérielle sur la recherche demain à Rome**

P. 5

108<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

**Le ministre du Travail demain à Genève**

P. 24

ALGÉRIE-CUBA :

**Création imminente du premier conseil d'affaires mixte**

P. 5

SELON LE PRÉSIDENT DE LA COSOB ABDELHAKIM BERRAH :

## «L'Algérie peut désormais accéder aux marchés financiers internationaux»

L'Algérie peut désormais accéder aux marchés financiers internationaux grâce à la signature récemment d'un accord entre la COSOB et l'OICV, a indiqué hier le président de la Commission, Abdelhakim Berrah. «L'Algérie était sur la liste grise des pays qui ne coopèrent pas avec l'OICV. De ce fait, elle ne pouvait pas accéder au marché de capitaux étrangers. Maintenant qu'elle a signé le Multilateral Memorandum of Understanding (MMoU), elle rejoint la communauté internationale des pays coopérant contre le blanchiment d'argent via les marchés financiers et les infractions boursières transfrontalières».

P. 6



**INTRODUCTION EN BOURSE:**

**Une dizaine d'entreprises privées décidées à faire le pas**

**PRÉSIDENTE**

**Fin de fonctions de trois cadres à la Présidence de la République**

P. 24

**ÉDUCATION NATIONALE**

**L'Etat accorde un extrême intérêt aux handicapés candidats aux épreuves de fin de cycles**

P. 4

**JUSTICE**

**Ahmed Ouyahia devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi-M'hamed (Alger)**

P. 3

**TRANSPORT MARITIME**

**Reprise de la liaison maritime Alger-Tamentfoust à partir du 13 juin**

P. 24

**SANTÉ**

**CANCER : Quatre questions qu'on se pose sur le lymphome**

P.p 12-13

**FOOTBALL**

COUPE D'ALGÉRIE / CRB-JSMB 2-0 :

**Le CRB (8 trophées) égale le record du MCA, de l'USMA et de l'ESS**

Le CR Belouizdad s'est adjugé son 8<sup>e</sup> trophée en Coupe d'Algérie de football grâce à sa victoire en finale de la 55<sup>e</sup> édition samedi contre la JSM Béjaïa (2-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

P.p 21-22



**SNTF :**

**Suspension de plusieurs lignes de l'est du pays jusqu'au 19 juin pour travaux**

P. 7

**MDN**

**LUTTE CONTRE LA DROGUE:**

**Deux des neveux du terroriste Antar Zouabri arrêtés**

P. 24

108<sup>E</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAILTidjani Hassan Haddam  
aujourd'hui à Genève

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, Tidjani Hassan Haddam, prendra part aujourd'hui, à la 108<sup>e</sup> session de la conférence internationale du travail, dont les travaux se tiendront à Genève (Suisse). Le ministre conduira une délégation de haut niveau composée de représentants du gouvernement, des travailleurs et des

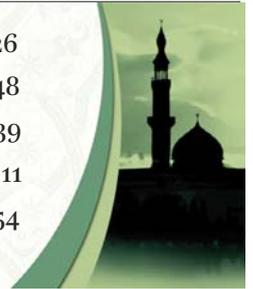
organisations patronales. Cette 108<sup>e</sup> session de la conférence coïncide avec le centenaire de la création de l'Organisation internationale du travail (OIT). Tidjani Hassan Haddam prononcera une allocution au nom de l'Algérie mercredi 12 juin et s'entretiendra avec ses homologues participants à cette conférence.



## Horaire des prières

Lundi 7 Chawwal 1440

Fajr	03:26
Dohr	12:48
Asr	16:39
Maghreb	20:11
Isha	21:54

ALGERAC  
Célébration de la Journée  
mondiale de l'accréditation

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'accréditation, l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), organise ce matin à partir de 9h30 au niveau de la salle des conférences de l'ERMA sise à Zéralda (Alger), une conférence sous le thème «Ajouter de la valeur aux chaînes d'approvisionnement». Cette rencontre se déroulera en présence d'invités de marque représentant différents secteurs économiques, d'associations professionnelles nationales, de représentants d'organismes étrangers actifs en Algérie et des médias. Lors de cette conférence, ALGERAC procédera à la remise de certificats d'accréditation à des organismes d'évaluation de la conformité.

CE MATIN À 10H30  
Louisa Dris Aït  
Hamadouche invitée  
du Courrier d'Algérie

Le Forum du Courrier d'Algérie, reçoit ce matin à partir de 10h30 au siège du journal sis à la Maison de la presse Abdelkader Safir de Kouba (Alger), Mme Louisa Dris Aït Hamadouche, politologue, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur le thème «Quelle voie de procédure pour l'amorce du dialogue politique en vue du règlement de la crise en Algérie après l'annulation de l'élection présidentielle du 4 juillet».

INTEMPÉRIES DANS LE SUD  
Air Algérie met un avion-  
cargo à la disposition des  
associations

Suite aux dernières intempéries enregistrées dans plusieurs villes du Sud, notamment Illizi et Djanet, la Compagnie aérienne nationale Air Algérie, a annoncé hier sur sa page Facebook, avoir mis à la disposition des associations, un avion-cargo, pour le transport des dons et des aides pour les sinistrés. A cet effet, les associations qui désirent acheminer des dons sont invitées à contacter le bureau de la compagnie au niveau de l'aéroport Houari-Boumediène.

CET APRÈS-MIDI À LA  
GALERIE MOHAMED-RACIM  
Vernissage  
de l'exposition  
de Smaïl Ouchène

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 16h à la galerie Mohamed-Racim (Alger), le vernissage de l'exposition de l'artiste Smaïl Ouchène.



## Météo



	Max	Min
Alger	25°	14°
Oran	24°	16°
Annaba	24°	17°
Béjaïa	25°	17°
Tamanrasset	34°	23°

CE SOIR À L'IF D'ALGER  
Rencontre  
littéraire avec  
Alice Kaplan

L'Institut français d'Alger, organise ce soir à partir de 18h, une rencontre littéraire avec l'écrivaine et historienne américaine Alice Kaplan. La rencontre portera autour de l'œuvre d'Albert Camus.

► AGRSSION D'UNE JEUNE FILLE  
À ANNABA  
Les deux présumés  
auteurs arrêtés  
par la police

Les services de police relevant de la Sûreté de wilaya de Annaba, ont procédé cette semaine, à l'arrestation des deux présumés auteurs d'une agression dont a été victime une jeune fille jeudi dernier. Ces arrestations effectuées en un temps record ont été rendues possibles grâce à l'exploitation des images enregistrées par les caméras de surveillance et sur lesquelles on pouvait voir les deux agresseurs s'en prendre à la jeune femme pour tenter de lui arracher son sac à main. Cette dernière qui ne s'est pas laissée faire facilement a été traînée sur plusieurs mètres par les deux individus qui roulaient en scooter. L'enquête diligentée par les services de police a permis l'identification et l'arrestation des deux auteurs de cette sauvage agression. Ces derniers ont été traduits devant l'autorité judiciaire puis placés en détention provisoire.

HASSI BAHBAH  
Un agriculteur  
en larmes après  
la destruction par  
le feu de sa récolte

Samedi dernier, un feu de récolte s'est déclenché dans la ville de Hassi Bahbah (wilaya de Aïn Defla) provoquant des dégâts importants pour plusieurs exploitants de la région. Sur cette image, on aperçoit un agriculteur assis par terre, visiblement abattu par la perte de sa récolte et la destruction par le feu de son tracteur. La photo de ce jeune homme qui venait de voir partir en fumée le fruit de plusieurs mois de travail a été partagée des milliers de fois sur les réseaux sociaux et a suscité la compassion des internautes.

► CHU DE TIZI-OUZOU  
Journée pédagogique  
et de sensibilisations sur  
la lutte contre le tabac

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le tabac, le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, organise ce matin à partir de 9h, une journée pédagogique et de sensibilisations sous le thème «Pour que chaque jour soit une journée mondiale sans tabac». Au programme de cette journée : Séance d'inauguration, conférences sous les thèmes «Le tabac : épidémie mondiale», «Le tabagisme passif», «La lutte antitabac», débat et clôture.

► CRASC D'ORAN  
Conférence sur :  
«La coopération  
scientifique avec l'UE  
et le programme COST»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence consacrée à la présentation de la place de la coopération scientifique avec l'UE et le programme COST. Une autre conférence sera animée le même jour sur l'utilisation et la visibilité des réseaux académiques de recherche.

## RASSEMBLEMENT À PARIS: Les manifestants refusent le "faux dialogue" et les solutions "illusoires"

Les manifestants algériens qui se sont rassemblés, hier après-midi à Paris, ont exprimé leur refus au "faux dialogue" et aux solutions "illusoires" à la crise que connaît l'Algérie.

En réponse au dernier discours du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, les manifestants ont soutenu que le pouvoir en place veut instaurer un "faux dialogue" et propose des solutions "illusoires" que le peuple algérien rejette lors de ses référendums de chaque vendredi. Malgré le net recul de la mobilisation par rapport aux premiers rassemblements, notamment depuis que les rassemblements se sont transformés en plusieurs forums de discussions, les Algériens établis dans la région parisienne continuent de se donner rendez-vous à la place de la République pour exprimer leur point de vue et apporter leur soutien au mouvement populaire qui se déroule au pays.

Contrairement à ce qui a été annoncé dimanche passé, les organisateurs n'ont pas pu obtenir l'autorisation de la préfecture de Paris pour une marche depuis place de la République à place des Victoires.

A place de la République, la place n'est plus à des manifestations festives, mais au débat et à l'échange d'idées afin de participer, selon les animateurs, à mettre les jalons sur la route de l'édification d'un Etat de droit.

Le collectif "Libérons l'Al-



gérie", né lors du premier rassemblement du 17 février 2019 à place de la République et un des animateurs du rassemblement, a réaffirmé que "seule une volonté politique exprimée par l'Émorce d'Éune transition démocratique pourra engager le pays sur la voie de la démocratisation et la construction de véritables institutions".

Ce collectif, qui milite pour l'instauration d'une République nouvelle, organise chaque dimanche une agora où les membres de la commu-

nauté nationale viennent livrer leurs analyses sur la situation en Algérie et faire des propositions pour une sortie de crise.

Des dizaines de manifestants participent à cette agora avec comme leitmotiv "pour un changement du système et non un changement dans le système" et "pour une rupture radicale avec le système en place depuis l'indépendance".

Tout autour des points de forums, des manifestants drapés de l'emblème national portent des pancartes sur les-

quelles on pouvait lire: "Libérer les détenus politiques", "La clé appartient à l'Algérie", "Algérie, une et indivisible" et "Chaoui, Kabyle, Targui, Arabe: je suis Algérien".

Campant sur le principe du "dégagisme", les manifestants ont réitéré leur revendication principale "Tous les responsables politiques du pays doivent partir", tout en réclamant une justice "indépendante et impartiale" pour la mise en œuvre, selon eux, d'un Etat de droit.

## PARTIS

### Le FFS insiste sur un «vrai dialogue, inclusif et responsable» pour la construction d'un Etat de droit

Le Front des forces socialistes (FFS) a insisté, dimanche, sur la nécessité d'instaurer un «vrai dialogue, inclusif et responsable» à même de permettre de consacrer la légitimité populaire et la construction de l'Etat de droit.

«Le FFS croit à un vrai dialogue, inclusif et responsable qui permettra au peuple algérien de consacrer la légitimité populaire et la construction de l'Etat de droit», a souligné le FFS dans une déclaration signée par son Premier secrétaire national, Hakim Belahcel.

Il a appelé, à cet effet, à répondre aux «aspirations légitimes» du peuple pour exiger un «changement radical du système et l'avènement de la deuxième République

par une véritable transition démocratique». Le parti a appelé, par la même occasion, le peuple algérien à «plus de vigilance et de solidarité afin de préserver le caractère pacifique et unitaire de sa révolution jusqu'à la satisfaction de ses revendications légitimes, en mettant en échec toutes les manœuvres visant à installer le pays dans une situation de chaos».

Le FFS a réitéré, également, son engagement pour le dialogue à travers des contacts pour «l'organisation d'une conférence nationale de concertation pour réaliser un pacte politique consensuel répondant aux aspirations de notre peuple».

Il a rappelé, à ce propos, avoir «initié des consultations avec les partis politiques

de l'opposition et des organisations sociales pour rassembler les propositions politiques qui vont dans le même sens».

«En l'absence de toute volonté politique concrète pour un règlement de la crise devant se traduire au préalable par des mesures de détentes et d'apaisement tel que le départ du système et de ses représentants, la libération de tous les détenus d'opinion, l'ouverture des champs politique et médiatique, ainsi que d'autres mesures énoncées dans notre initiative politique pour l'avènement de la deuxième République, le FFS réitère son refus de participer au pseudo dialogue proposé et contrôlé par le système», a ajouté le parti.

## JUSTICE

### Ahmed Ouyahia devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi-M'hamed (Alger)

L'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia a comparu de nouveau, hier après-midi, devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger, a-t-on constaté sur place. Ahmed Ouyahia se trouve en ce moment à l'intérieur du tribunal mais aucune information n'a filtré sur le motif de sa convocation pour savoir si c'est en tant que mis en cause ou témoin. L'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh s'était également présenté au tribunal, qu'il a quitté quelques minutes après son arrivée. Ces deux responsables avaient comparu, avec plusieurs autres, à la mi-mai de-

vant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed dans le cadre de la poursuite des enquêtes concernant l'affaire de Ali Hadad, avait précisé la Télévision nationale. De même que devant comparaitre devant le dit tribunal, d'autres ministres, hauts responsables et cadres de l'Agence nationale de promotion de l'investissement (ANPI) et hommes d'affaires, dont Mehieddine Tahkout, auditionné à l'heure avec plusieurs membres de sa famille, dans des affaires portant sur l'octroi de privilèges à la société SIMA MOTORS, appartenant à Tahkout. Depuis plus de



deux mois, la Justice a convoqué de nombreux responsable

dans le cadre d'enquêtes sur des affaires de corruption.

## SELON LA SÛRETÉ NATIONALE Plus d'une (1) tonne de drogues saisie au mois de Ramadhan

Les éléments des brigades de la Police judiciaire relevant de la Sûreté nationale ont saisi, lors du mois de Ramadhan, plus d'une (01) tonne de drogues et 30.763 comprimés psychotropes au niveau national.

«Dans le cadre des efforts déployés par les forces de la Police en matière de lutte contre toutes formes de criminalité, les éléments des brigades de la police judiciaire relevant de la Sûreté nationale, ont saisi, lors du mois de Ramadhan de l'année 2019, une (01) tonne, 384 kg et 067 grammes de drogue, ainsi que 30763 comprimés psychotropes, au niveau national», a précisé un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Supervisées par les procureurs de la République territorialement compétents, les investigations et recherches menées par les éléments des brigades de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de drogues «ont permis le traitement de 150 affaires, qui se soldées par l'arrestation de 230 individus pour détention et trafic de stupéfiants et de comprimés psychotropes et le démantèlement d'un nombre de réseaux criminels spécialisés dans ce genre de trafic», a souligné le même communiqué.

La DSGN rappelle, dans son communiqué, «le numéro vert (le 15-48) et le numéro de secours (17), mis à la disposition des citoyens, en vue de signaler toute atteinte à l'intégrité des citoyens et à leurs biens», a conclu le même communiqué.

## TIPASA : Une famille périt dans un accident de la circulation

Une famille de trois membres a péri dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche à Tipasa et une personne a été blessée, ont rapporté les services de la Protection civile de la wilaya. Une collision entre deux véhicules légers, survenue aux environs de 23h00 samedi, sur l'axe du chemin de wilaya (CW) N104 reliant Sidi Rached à Bouguigua a causé la mort du père (30 ans), la mère (26 ans) et leur petite fille de deux ans, a indiqué le chargé de la communication, le lieutenant Michalikh Mohamed.

Le conducteur du deuxième véhicule qui a causé l'accident a été atteint de blessures, a-t-il ajouté. Les débris des trois victimes ont été transférés vers la morgue de l'hôpital de Hadjout, a-t-il ajouté, signalant également la prise en charge, au niveau du même établissement du chauffeur (40 ans) atteint de blessures à la tête et au pied.

Une enquête a été ouverte sur ordre du procureur de la République territorialement compétent, à fin de déterminer les circonstances exactes de ce sinistre de la route, a précisé la même source.

## TINDOUF/ CORAN : Plus de 1.250 apprenants cette saison

Plus de 1.250 apprenants du saint Coran ont rejoint cette année les écoles coraniques dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier de la direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs.

L'enseignement coranique dans la cette région suscite d'une année à l'autre un engouement des apprenants, grâce aux efforts des imams, des enseignants coraniques et des bénévoles, en dépit des difficultés rencontrées et liées notamment au manque des structures d'accueil et au déficit en encadrement pour ce genre d'enseignement religieux, a indiqué le directeur du secteur, Malek Berrah.

La wilaya de Tindouf dispose actuellement de 18 lieux de culte, dont la plupart dépourvus d'espaces appropriés pour l'enseignement coranique, ainsi que de cinq (5) encadreurs seulement, état de fait requérant le recours à l'encadrement des classes par des imams en attendant la prise en charge du problème.

Par ailleurs, il est à relever la contribution de certaines classes assurées par des bénévoles dans l'enseignement coranique, qui accueillent un nombre important d'enfants apprenants, à l'instar de trois classes privées regroupant près de 200 apprenants, dont certains ont dirigé des prières lors du mois de ramadhan, selon des responsables de ces écoles.

Les horaires d'apprentissage du saint Coran en période estivale dans la wilaya de Tindouf sont programmés pratiquement tôt le matin, après les prières du Sobh (aube) et de l'après-midi (El-Asr), pour épargner aux enfants les effets des fortes chaleurs, selon le programme arrêté par la direction locale des Affaires religieuses.

## LAGHOUAT : «Aïn Madhi, symbole d'histoire et bastion de sciences et d'ouléma», thème d'un prochain séminaire

«Aïn-Madhi, symbole d'Histoire et bastion de sciences et d'Ouléma», est le thème d'un séminaire prévu les 19 et 20 juin courant au siège du califat général de la tariqa (confrérie) Tidjania à Aïn-Madhi, wilaya de Laghouat.

Coincitant avec la commémoration du 14ème anniversaire du décès de cheikh Abdeldjabbar Tidjani, cette rencontre scientifique, dont les travaux se dérouleront à la mosquée et le siège de la zauia Tidjania, avec la participation d'enseignants et chercheurs issus de différentes institutions universitaires du pays.

L'organisation de ce séminaire vise à braquer les lumières sur la mission civilisationnelle menée par Aïn-Madhi dans la propagation de l'islam en Afrique, ainsi que l'étude du patrimoine matériel et immatériel, textes et documents, et son impact sur la société.

Les participants auront à débattre également de «l'urbanisation socioreligieuse et son impact sur la formation de la personnalité locale», «Aïn-Madhi et sa position civilisationnelle à l'ère islamique moyenne», «l'influence des écoles coraniques sur la société locale d'Aïn-Madhi», en plus d'autres thèmes.

APS

## ÉDUCATION Les épreuves du BEM se déroulent normalement à Alger

Les épreuves de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour l'année scolaire 2018/2019 qui ont débuté, hier, se déroulent «normalement» à Alger où plus de 57.000 candidats ont regagné 173 centres d'examens tôt dans la matinée, a constaté l'APS au niveau de plusieurs centres d'examens.

Cette année, des appareils de brouillage ont été installés, pour la première fois, dans tous les centres d'examens à travers le territoire national, alors qu'ils étaient utilisés uniquement à l'examen du baccalauréat. A l'entrée du CEM docteur Abdelmadjid Meziane dans la commune de Mohamadia (direction Alger-Est), les élèves, accompagnés de leurs parents, ont commencé à affluer aux environs de 7h00 du matin, motivés et optimistes quant à leur accès au cycle secondaire.

L'entrée de l'établissement était quelque peu encombrée, les élèves étant accompagnés de leur parents, mais cela n'a pas causé de désagrément grâce aux éléments de la police déployés sur place pour assurer la fluidité routière aux alentours de l'établissement. Peu avant les épreuves, quelques élèves approchés par l'APS ont exprimé leur détermination à décrocher le BEM pour accéder au lycée.

Prêts à passer les épreuves, Wassim, Dalel, Zohéir, Moahmed et Hadil souhataient -à l'instar de leurs parents dont certains étaient plus stressés que leurs enfants- que les sujets soient à leur portée.

Pour sa part, le directeur de l'Education d'Alger-Est, Lahbib Abidat a indiqué que tous les moyens matériels et humains ont été assurés pour le bon déroulement des épreuves, précisant que les meilleures conditions d'accueil des élèves ont été réunies pour les orienter vers leurs classes d'examens.

L'ensemble des superviseurs ont été instruits de ne pas utiliser de téléphone portable durant les épreuves, à l'exception du chef du centre pour nécessité impérieuse, et ce en vue d'éviter une éventuelle fuite des sujets via les réseaux sociaux, a indiqué le même responsable.

Chacun des 66 centres d'examens relevant de sa direction est équipé de deux



détecteurs de métaux, a fait savoir M. Abidat, précisant que les agents des établissements éducatifs ont bénéficié d'une formation au niveau des services de la sûreté d'Alger pour l'utilisation de ces appareils. De son côté, la directrice du centre Bouguerroua Saliha a rappelé que les préparatifs de cet examen se sont déroulés dans de bonnes conditions. 51 enseignants et 7 autres inscrits sur la liste de réserve étaient présents pour assurer la surveillance de 336 élèves au centre Abdelmadjid Meziane.

### Plus de 57.000 candidats attendus à travers 173 centres d'examen à Alger

Au CEM Annane Saïd à Bir Mourad Rais, les élèves et leurs parents étaient au rendez-vous devant l'établissement depuis 07h00, préférant faire le déplacement tôt, pour parer à toute urgence ou «surprise désagréable» qui pourraient empêcher leurs enfants d'arriver à l'heure fixée.

L'établissement a ouvert ses portes à 07h30 précise, encadré par un dispositif de sécurité spécial pour la sécurisation de cet examen qui verra également l'utilisation, pour la première fois, de détecteur de métaux lors de l'accès des candidats au centre. Un sentiment de peur et de stress accentué par les mesures strictes d'organisation, saisissaient les candidats

avant leur entrée en salles d'examen.

Pour absorber l'anxiété et l'appréhension des candidats, des confiseries leur ont été distribuées, des espaces ont été réservés aux sacs, des corbeilles pour leurs téléphones portables et d'autres corbeilles ont été également mises à la disposition des enseignants encadrants.

Un nombre d'élèves ont affiché leur disposition à passer cet examen, à l'instar de Rawane qui ne présentait aucun signe de trac, d'autant plus qu'elle avait obtenu de bonnes moyennes lors de l'année scolaire, tout comme ses camarades, Aya, Ikram et Imane, déterminées à fournir le maximum d'efforts pour décrocher ce diplôme.

La directrice d'Education d'Alger-Ouest, Mme Gaid Sonia, a rassuré que la Direction avait pris toutes les mesures indispensables pour le succès de ce rendez-vous, d'autant plus que plusieurs rencontres ont été organisées avec les chefs des centres et des consultants en orientation scolaires, à l'effet d'accompagner et d'aider les candidats.

A son tour, le chef du centre Lyes Bounedjad a affirmé que l'examen se déroule dans des conditions «ordinaires», d'autant plus que toutes les mesures indispensables ont été prises pour accueillir les élèves dont le nombre s'élève à 360 candidats répartis sur

18 salles d'examen, à raison de 20 candidats dans chaque salle, avec l'affectation de 54 surveillants, 7 réservistes et de 10 autres surveillants supplémentaires.

Un staff médical composé d'un médecin en santé scolaire, d'un psychologue et d'un infirmier a été mobilisé en vue de venir en aide aux élèves, pour surmonter les cas d'anxiété, ou parer à tout problème de santé, a fait savoir Dr. Kessoum Zakia.

Encadrés par 12.966 encadreurs, plus de 57.000 candidats se sont présentés aux épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), au titre de l'année scolaire 2018/2019, à travers 173 centres d'examen, relevant des trois directions de l'Education (est, ouest et centre) de la wilaya d'Alger.

Les résultats devront être connus le 1er juillet prochain. Ainsi, les élèves qui obtiendront une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à cet examen seront automatiquement admis en première année secondaire, ainsi que ceux dont l'addition de la moyenne obtenue au BEM et de la moyenne annuelle de l'évaluation continue est égale à 10/20. Le ministre de l'Education nationale Abdelhakim Belabed a donné, dimanche matin, depuis Constantine, le coup d'envoi de cet examen auquel plus de 630.000 à l'échelle nationale se sont présentés.

## LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, ABDELHAKIM BELABED : «L'Etat accorde un extrême intérêt aux handicapés candidats aux épreuves de fin de cycles»

Le ministre de l'Education Nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé hier à Batna que l'Etat accordait un «extrême intérêt» aux handicapés candidats aux épreuves de fin de cycles pendant la période d'étude et lors du passage des examens.

Président au lycée Abderrahmane Ibn Khaldoun d'Aïn Djasser le début de l'épreuve de sciences physiques et technologie du Brevet d'enseignement moyen (BEM), le ministre a indiqué qu'une commission interministérielle (Education, Santé, Solidarité Nationale

et Formation professionnelle) a été installée en vue d'assurer une bonne prise en charge de cette catégorie «sensible».

«Toutes les mesures ont été prises afin de permettre aux élèves de cette catégorie de passer les épreuves dans des conditions convenables et adaptées à leurs handicaps, qu'ils soient visuel ou moteur», a assuré le ministre qui a indiqué que les cas d'handicap apparus à la veille des épreuves sont «également pris en charge et la direction de l'Education locale est tenue d'informer le centre des examens pour prévoir les

mesures nécessaires». Le ministre a salué les conditions «excellentes» dans lesquelles se sont déroulées les épreuves de fin de cycle primaires ainsi que celles du BEM jusqu'à présent, assurant que les efforts seront poursuivis pour garantir des conditions identiques pour les épreuves du baccalauréat, programmées le 16 juin courant. Le ministre de l'Education nationale avait présidé, dans la wilaya de Constantine, le début officiel des épreuves de BEM 2018/2019 au CEM «Mohamed Khebab».

## ALGÉRIE-CUBA : Création imminente du premier conseil d'affaires mixte

Le premier Conseil d'affaires algéro-cubain, réunissant des opérateurs économiques des deux pays, sera installé le 19 juin en cours à Alger, a indiqué hier à Alger la directrice générale de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Wahiba Bahloul.

«Nous recevrons la semaine prochaine une importante délégation d'hommes d'affaires et opérateurs économiques cubains en vue de l'installation officielle du premier Conseil d'affaires mixte qui devrait se faire le 19 juin en cours», a révélé à l'APS Mme Bahloul, en marge d'une journée d'information sur les opportunités d'investissement à Cuba, organisée par la CACI en collaboration avec l'ambassade de Cuba à Alger.

Précisant que l'accord sur la création de ce Conseil d'affaires a été signé en mai 2018, Mme Bahloul a précisé que cette journée d'information, s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux pays de hisser leur coopération économique à un niveau qui reflète «leurs excellents liens historiques et politiques».

La responsable a ajouté que cette journée d'information est une occasion pour promouvoir les opportunités d'affaires à Cuba et les mettre dans le viseur des opérateurs algériens, soulignant que ce pays sera présent à la prochaine Foire internationale d'Alger (18-23 juin en cours) avec une «importante» délégation d'opérateurs économiques issus de différents secteurs d'activités.

La création du Conseil d'affaires sera également accompagnée par la signature d'une feuille de route qui servira d'une plateforme à la coopération économique des deux pays pour les deux prochaines années, a affirmé Mme Bahloul.

Ces actions, a-t-elle expliqué, permettraient d'éclairer les hommes d'affaires algériens sur les opportunités d'affaires qui existent entre les deux pays, ajoutant que les secteurs prioritaires sont l'Agriculture, l'agro-industrie, les médicaments, les équipements médicaux, ainsi que le tourisme dont l'Algérie souhaiterait tirer bénéfice de l'expérience cubaine.

Mme Bahloul a aussi précisé que le but des pourparlers qui seront engagés avec la délégation cubaine est «d'attirer également les opérateurs cubains



en Algérie», ajoutant que plusieurs d'entre eux sont déjà présents à travers plusieurs investissements en Algérie.

Pour sa part, l'ambassadrice de Cuba en Algérie, Clara Pulido Escandel, a affirmé que son pays est «très intéressé» par les opportunités d'affaires qui existent en Algérie, en appelant à la mise en place «d'un avenir économique commun entre l'Algérie et le Cuba qui sont déjà liés par une histoire commune».

Rappelant que son pays subit des sanctions économiques de la part des Etats-Unis, l'ambassadrice a souligné que le Cuba souhaiterait développer ses relations économiques avec l'Algérie à travers des investissements de la part des opérateurs économiques des deux pays dans différents domaines.

Estimant que les ressortissants cubains activant en Algérie notamment dans le domaine médical et paramédical avaient permis l'ouverture de la voie vers d'autres domaines de coopération économiques, Mme Escandel a précisé que l'industrie pharmaceutique, le tourisme est l'agriculture pourraient constituer des opportunités «très importantes» pour l'élargissement de la coopération économique bilatérale.

### Les échanges commerciaux avoisinent les 350 millions de dollars, dominés par les hydrocarbures

S'agissant des liens commerciaux, le président de la CACI de la wilaya de Tipaza, Maamar Djellal Serandi, a indiqué que les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Cuba en 2017 et 2018 se sont fixés respectivement à plus de 350 et 310 millions de dollars et à 22 millions de dollars en janvier 2019, ajoutant que ces échanges étaient dominés par les exportations algériennes des hydrocarbures.

Estimant que la domination des hydrocarbures «ne bénéficie réellement ni à l'Algérie, ni à Cuba», M. Serandi a affirmé que «les deux pays disposent d'un grand potentiel économique qu'il faudrait saisir».

A propos de la journée d'information, le responsable a indiqué qu'elle a été organisée pour présenter le marché cubain, notamment ses avantages, ses opportunités et ses contraintes, aux opérateurs algériens, ajoutant que la création prochaine du Conseil d'affaires algéro-cubain vise à accroître davantage la coopération économique et commerciale entre les deux pays.

Cette volonté, selon lui, a été réitérée à l'occasion de la 22e

commission mixte intergouvernementale algéro-cubaine, tenue en février 2019 où les deux parties ont appelé à consolider la coopération bilatérale par l'élément économique.

Lors des débats de la journée d'information, et en réponse aux préoccupations des opérateurs algériens, Mme Mira Rippes Aller, conseillère économique et commerciale auprès de l'ambassade de Cuba en Algérie, a affirmé que la réglementation cubaine permet le transfert «sans limite» des bénéfices d'investissements par les opérateurs à leurs pays.

Elle a également indiqué que l'existence de deux monnaies officielles à Cuba n'entrave pas les investissements étrangers, car ces investissements et leurs calculs se font sur base des monnaies étrangères sauf le dollars américain.

S'agissant de l'établissement d'une ligne aérienne directe entre Alger et la Havane, Mme Rippes a affirmé que son pays demeure à l'écoute de tous les besoins des opérateurs économiques étrangers, affichant la disponibilité de son pays à l'ouverture des négociations pour l'ouverture d'une desserte aérienne entre l'Algérie et le Cuba.

## ALGÉRIE-EUROPE Le conseil de la Nation prend part ce jour au forum annuel de la diaspora à Istanbul

Le Conseil de la Nation prendra part, aujourd'hui, aux travaux du forum annuel de la diaspora organisé par le réseau parlementaire des politiques de la diaspora relevant de l'Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe (APCE) à Istanbul (Turquie).

Les participants à ce forum débattront de deux principaux thèmes.

Le premier a trait à la participation politique de la diaspora en tant que facteur d'intégration, alors que le deuxième porte sur le droit de la diaspora au vote et à la citoyenneté, a indiqué dimanche un communiqué du conseil.

Le conseil de la Nation sera représenté à ce forum par Tayeb Laskri, membre du conseil.

## INFORMATIQUE Rencontre internationale sur "la sécurité des données" le 18 juin à Oran

La sécurité des données informatiques sera au centre d'une rencontre internationale prévue les 18 et 19 juin prochains à Oran, a-t-on appris hier du président du comité d'organisation, professeur Adda Ali Pacha de l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB).

Cinquante chercheurs algériens et étrangers prendront part à cette manifestation scientifique ayant pour objectif de mettre en relief l'importance de la filière cryptographique, a précisé à l'APS Pr Pacha, également directeur du Laboratoire de codage et de sécurité de l'information (LACOSI) relevant de l'USTO-MB.

En plus de la création de ce Laboratoire agréé, plusieurs initiatives ont été menées ces dernières années à l'Université indiquée pour promouvoir la cryptographie qui connaît nombre d'applications dans le secteur économique, industriel et institutionnel où la sécurité des données est "un impératif majeur", a fait valoir le responsable.

L'USTO-MB a dans ce cadre vu la mise en place d'un parcours de niveau doctoral spécifique au traitement et à la codification de l'information, domaines exigeant la maîtrise parfaite des outils mathématiques, informatiques et électroniques.

La rencontre sera également mise à profit pour "nouer de nouveaux partenariats" et "mettre en réseau les compétences nationales", et ce, dans le but de "mieux protéger les intérêts de l'industrie et des institutions du pays", a souligné le président du comité d'organisation.

APS

## DIALOGUE 5+5:

### L'Algérie prendra part à la 4<sup>e</sup> conférence ministérielle sur la recherche aujourd'hui à Rome

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, prendra part, à partir d'aujourd'hui à Rome (Italie), aux travaux de la 4<sup>e</sup> conférence ministérielle sur la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, dans le cadre du «Dialogue 5+5», a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Le thème de cette conférence est dédié cette année au renforcement de la coopération dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur, «afin de promouvoir la croissance économique durable, l'inclusion sociale ainsi que la création de nouvelles opportunités pour les jeunes

de la région occidentale de la Méditerranée», précise la même source.

Lors de cette conférence, M. Bouzid «interviendra au nom de l'Algérie pour exprimer son soutien à cette initiative, de même qu'il procédera à la signature de la déclaration de Rome», ajoute le ministère.

Le plan de travail de cette déclaration vise «à renforcer le partenariat et la coopération scientifique et technologique entre les pays membres du Dialogue 5+5, améliorer la coopération scientifique et technologique, promouvoir la création de nouvelles opportunités ainsi que la qualité de l'enseignement supérieur et à

développer les activités dans les domaines de recherche prioritaires du Dialogue 5+5 et secteurs de l'enseignement supérieur». Par ailleurs, sur les sept actions phares prévues par le programme d'action 2019-2020, «l'Algérie co-présidera deux actions: l'une avec l'Italie sur le réseautage (renforcement du partenariat, du consortium et des initiatives de la Méditerranée occidentale par le financement de programmes européens et internationaux liés à la recherche, à l'innovation et à l'enseignement supérieur), et l'autre avec l'Espagne sur l'employabilité (comment créer de nouvelles opportunités pour les jeunes).

## ALGÉRIE: La capitalisation boursière ne représente que 0,2% du PIB (COSOB)

La capitalisation boursière actuelle de l'Algérie avoisine 45 milliards (mds) de DA, soit 0,2% du PIB, un ratio «très faible» par rapport au potentiel économique du pays, a indiqué hier le président de la Commission de surveillance en opérations de Bourse (COSOB), Abdelhakim Berrah.

La capitalisation boursière en Algérie, c'est-à-dire la valorisation, au prix du marché, des actions en circulation des six sociétés cotées en Bourse d'Alger, est actuellement estimée à 44.888 mds de DA, contre 43.935 mds de DA à la fin 2018 et 40.587 mds de DA en 2017 (+8,25%), a expliqué M.Berrah dans un entretien accordé à l'APS.

Cette amélioration a été le fruit du rétablissement progressif du marché principal (celui des grandes entreprises), qui a gagné près de 3 mds de DA, en plus de l'admission de la société «AOM Invest» au compartiment des PME avec une contribution de 347,79 millions de DA à la capitalisation boursière.

Cependant, sur un PIB d'environ 20.355 mds de DA en 2018, la capitalisation boursière ne dépasse pas les 0,22%.

«Ce niveau de capitalisation ne reflète pas la taille de l'économie algérienne.

Il faut au moins arriver à un ratio équivalant à 10% du PIB pour assurer une bonne participation de la Bourse à l'économie.

En plus, il faut au moins une vingtaine d'entreprises cotées pour avoir un marché dynamique et des actions liquides», a-t-il estimé.

Pour ce qui est des 27 lignes d'obligations assimilées du Trésor (OAT) cotées, leur encours global s'élève actuellement à 456,316 mds de DA, contre 444,45 mds de DA (+8,16% par rapport à 2017).

Le montant d'OAT émises en 2018 a été de 40,552 mds de DA.

Quant au marché obligataire, il n'a connu aucune nouvelle introduction en 2018.

La dernière émission d'emprunt obligataire coté remonte à 2009.

Sur le marché obligataire institutionnel, où cinq emprunts sont en circulation (émis par le FNI, MLA, la SNL et la SRH), l'encours global des obligations en circulation s'élève actuellement à 166,8 mds de DA, contre à 168,2 mds de DA en 2018 (+2,3%).

La Bourse d'Alger, accompagnée par 11 IOB (Intermédiaires en opérations de bourse), compte un peu plus de 13.000 actionnaires. Interrogé, par ailleurs, sur un éventuel impact du financement non conventionnel sur la Bourse d'Alger, il a estimé que ce mode de financement «n'a eu aucun effet sur le marché boursier». Reste à savoir, s'est-il demandé, «si ce financement n'avait pas eu lieu et si les banques étaient, par conséquent, contraintes à réduire leurs financements, est-ce que les entreprises seraient-elles venues en Bourse?».

Pour M. Berrah, «les ingrédients sont réunis aujourd'hui pour le décollage de la Bourse». A une question relative aux conséquences du mouvement populaire, entamé le 22 février dernier, sur le comportement des entreprises, il a répondu : «Cette conjoncture aura un effet positif en matière de respect de la transparence».

«Le mouvement populaire plaide pour plus de transparence en général, dont la transparence dans les marchés publics, les appels d'offres, la gestion des entreprises, l'octroi de privilèges et de terrains.

Ce regain de transparence ne peut être, une fois concrétisé, que positif pour la Bourse», a-t-il expliqué.

## INTRODUCTION EN BOURSE: Une dizaine d'entreprises privées décidées à faire le pas

Une dizaine d'entreprises privées ont déposé, en 2019, des lettres d'intention pour entrer en Bourse, qui suscite désormais un «engouement» auprès des PME, a indiqué hier le président de la Commission de surveillance en opérations de Bourse (COSOB), Abdelhakim Berrah.

Il s'agit de neuf (9) Petites et moyennes entreprises (PME) et d'une (1) grande entreprise, «ALMAG», qui est spécialisée dans la production de la margarine et ses dérivés, a expliqué M. Berrah dans un entretien accordé à l'APS.

Les PME postulantes sont la société «S-five», activant dans le traitement des eaux usées, «Nopal Algérie» (cosmétiques), «UFMATP» (matériel de travaux publics), «ALG» (agroalimentaire) et «Casbah» (vinai-grerie). Les dossiers de quatre autres sociétés sont encore «au stade de maturation», selon M. Berrah.

Cependant, ces PME, qui disposent d'une comptabilité conforme, souffrent d'une incapacité, de par leur petite taille, à répondre aux besoins du marché, ainsi que d'un manque de financement.

L'entrée en Bourse, en décembre 2018, de la première PME «AOM Invest», avait suscité un intérêt pour ce marché chez d'autres entreprises de cette catégorie.

Cet «engouement» a été également encouragé par l'effort de communication et de sensibilisation déployé par la SGBV et la COSOB auprès des PME et des chambres de commerce.

S'agissant des conditions d'entrer en Bourse, M. Berrah a précisé qu'il s'agit notamment de se transformer en SPA (Société par actions) pour pouvoir ouvrir son capital à 10% au minimum, répartis sur trois investisseurs institutionnels ou 50 actionnaires personnes physiques (grand public).

### Les publics doivent donner l'exemple

La société postulante doit surtout,



a-t-il dit, faire preuve de «discipline» dans la gestion. Par conséquent, elle doit être transparente, en fournissant, à son entrée, toute l'information sur son historique et sa situation financière et en divulguant régulièrement, une fois cotée, ses résultats ou tout événement susceptible d'intéresser ses actionnaires. Cependant, malgré l'engouement de certaines sociétés privées, le «désintérêt» des entreprises pour le marché boursier reste «très marqué», a-t-il déploré.

Selon M. Berrah, sur quelque 3 millions de sociétés actives en Algérie, dont 700.000 PME, la Bourse d'Alger, après plus de 20 ans d'existence, ne compte que six entreprises: Saidal, El Aurassi (publiques), Alliance Assurances, NCA Rouiba, Biopharm et AOM Invest (privées), avec une capitalisation boursière autour de 45 milliards DA seulement. Même si les origines de ce désintérêt

sont diverses, M. Berrah estime que «l'absence de grandes entreprises publiques de ce marché en constitue l'origine principale».

A trois reprises, l'Etat a fixé des listes d'entreprises publiques à introduire en Bourse.

Et à chaque fois, «du fait de l'embellie financière, pour changement de cap ou pour d'autres considérations, l'Etat faisait marche arrière», a-t-il regretté. Sur les facteurs ayant conduit à «l'échec» de la démarche d'introduction des entreprises publiques en bourse, M. Berrah évoque, outre les surliquidités financières enregistrées ces dernières années, l'option du partenariat public-privé, annoncée avant d'être abandonnée à son tour.

«Peut-être aussi que les gestionnaires publics n'ont pas bien compris le rôle de la Bourse», a estimé le président de la COSOB.

## Présentation de la Bourse d'Alger

La Bourse d'Alger, dénommée «Société de gestion de la bourse des valeurs mobilière» (SGBV), a été créée en 1997 avec pour actionnaires les six banques publiques que compte le pays (BDL, BEA, BADR, CPA, BNA et CNEP). Elle comprend, en vertu du décret législatif 93-10 du 23 mai 1993 qui la régit, les organismes suivants: - Une Société de gestion de la Bourse des valeurs.

- Un dépositaire central des titres dénommé Algérie Clearing, une société par actions détenue par les banques et les sociétés cotées.

- Des intermédiaires en opérations de Bourse.

- Une Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) qui constitue l'autorité de régulation du marché des valeurs mobilières.

Actuellement, la Bourse d'Alger compte six titres que sont El Aurassi, Saidal (publiques) et Alliance assurance, NCA Rouiba, Biopharm et AOM Invest (privées), totalisant une capitalisation de 45 milliards de DA, soit 0,2% du PIB.

- Le 3 septembre 1999: première cotation à la bourse d'Alger de l'entreprise publique agroalimentaire ERIAD Sétif, qui ouvre 20% de son capital.

L'entreprise s'est retirée de la Bourse en 2006.

- Le 20 septembre 1999: le groupe pharmaceutique public SAIDAL est coté.

- Le 14 février 2000: l'hôtel public El Aurassi fait son entrée en bourse.

- Le 7 mars 2011: Alliance Assurances devient la première entreprise privée à entrer en bourse.

- Le 3 juin 2013: la société privée Nouvelle Conserverie Algérienne de Rouiba (NCA) entre en bourse.

- En mars 2016: C'est au tour du laboratoire pharmaceutique privé Biopharm de s'y introduire.

- Le 12 décembre 2018: la société AOM Invest Spa, activant dans le développement et l'exploitation de projets touristiques fait son entrée à la Bourse d'Alger.

- La Bourse d'Alger est composée de trois marchés que sont: - Le marché principal: destiné aux grandes entreprises.

Il abrite actuellement, SAIDAL, EL AURASSI, ALLIANCE ASSURANCES, NCA-Rouiba et BIOPHARM.

- Le marché PME: Il compte une seule société (AOM Invest).

- Le marché des titres de créance, composé d'un Marché des obligations (émises par les sociétés par actions) et d'un marché bloc OAT, réservé aux Obligations Assimilables émises par le Trésor public.

Ce dernier compte actuellement 27 lignes cotées englobant plus de 450 milliards de DA.

## PRODUITS ALIMENTAIRES:

# Les spécifications techniques des matières grasses fixées au JO

Les spécifications techniques des matières alimentaires grasses (la margarine, produits assimilés et des mélanges tartinables) ont été fixées par un arrêté interministériel publié au Journal officiel n° 33.

Les dispositions de cet arrêté interministériel s'appliquent aux produits gras contenant au minimum 10% et au maximum 90% de matière grasse, destinés essentiellement à être tartinés, entrent en vigueur une (1) année, après sa publication au Journal officiel.

Selon cet arrêté interministériel

(ministères du commerce, de l'industrie et des mines, de l'agriculture et du développement rural et de la pêche, de la santé et de la population et de la réforme hospitalière), les matières grasses sont toutes denrées alimentaires composées de glycérides d'acides gras.

Elles englobent les graisses et les huiles comestibles d'origine végétale, laitière ou marine. Elles englobent également les matières grasses qui ont été soumises à des procédés de modification physiques ou chimiques, y compris le raffinage, le fractionnement, l'interstérification

ou l'hydrogénation. A celles-là s'ajoutent la margarine et les produits assimilés: produits qui se présentent sous forme d'émulsions solides ou fluides, composés principalement d'eau, de matières grasses dont la teneur en matière grasse laitière ne doit pas excéder 3% de la teneur totale en matières grasses et la teneur en acides gras ne doit pas excéder 2% de la teneur totale en matières grasses.

Selon le même arrêté interministériel la margarine, les produits assimilés et les mélanges tartinables ne doivent présen-

ter aucun risque pour la santé du consommateur. Tous ces produits doivent également répondre aux exigences prévues par la réglementation en vigueur notamment, celles relatives aux additifs alimentaires, aux contaminants, aux spécifications microbiologiques, aux objets et aux matériaux destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires et à l'hygiène et à la salubrité lors du processus de mise à la consommation humaine des denrées alimentaires, selon le même texte réglementaire.

## L'Algérie peut désormais accéder aux marchés financiers internationaux

L'Algérie peut désormais accéder aux marchés financiers internationaux grâce à la signature récemment d'un accord entre la COSOB et l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV), a indiqué hier le président de la Commission, Abdelhakim Berrah.

«L'Algérie était sur la liste grise des pays qui ne coopèrent pas avec l'OICV. De ce fait, elle ne pouvait pas accéder au marché de capitaux étrangers. Maintenant qu'elle a signé le Multilateral Memorandum of Understanding (MMoU), elle rejoint la communauté internationale des pays coopérant contre le blanchiment d'argent via les marchés financiers et les infractions boursières transfrontalières», a précisé dans un entretien à l'APS. Il a tenu, toutefois, à préciser que l'Algérie, même avant la signature du MMoU, «n'avait rien à cacher» en matière d'informations financières. Elle avait juste un cadre juridique qui ne lui permettait pas d'échanger ce genre d'informations avec le reste du monde.

Il a fallu que la loi de finances 2018 soit promulguée pour donner la possibilité à la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) d'échanger ces informations



avec les 122 autres signataires du MMoU.

«Si un pays signataire ouvre une enquête sur un opérateur suspecté de fraude, il peut demander à toutes les autorités de régulation signataires du MMoU, à savoir tous les pays à l'exception des pays en guerre comme le Yémen, l'Irak et la Lybie, des informations sur cet opérateur», a encore expliqué M. Berrah.

La signature du MMoU met ainsi l'Algérie

aux normes internationales et vient compléter les autres mécanismes d'entre-aides judiciaires et d'échange d'informations déjà existant en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la corruption et la fraude transfrontalière. De ce fait, «l'Algérie pourra envisager d'ouvrir sereinement sa Bourse à l'investissement étranger et attirer des investisseurs inter-

nationaux, du moment qu'il sera plus facile, grâce au MMoU, d'obtenir des informations sur l'origine des fonds investis et sur l'identité des investisseurs et des bénéficiaires effectifs».

Afin de vulgariser les avantages du MMoU, il a indiqué que la COSOB organisera en septembre prochain un atelier technique pour informer toutes les parties concernées sur son fonctionnement pratique.

## MARCHÉS: 40 milliards de centimes pour reconstruire le marché des «3 horloges» à Bab El-Oued

Les services de la wilaya d'Alger ont alloué une enveloppe estimée à 40 milliards de centimes, pour la reconstruction du marché des «Trois horloges» dans la commune de Bab El Oued, dont l'étude a été finalisée, a indiqué hier le wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, Abdelaziz Othmane. Dans une déclaration à l'APS, le wali délégué a précisé que l'étude relative au projet de reconstruction et d'aménagement du marché des «Trois horloges» dans l'ancien quartier de Bab El Oued (au lieu d'origine) était fin prête, soulignant que ses services s'attachaient à «l'élaboration du cahier des charges en vue d'engager les procédures techniques et administratives nécessaires au lancement de l'appel d'offres et au choix de l'entreprise qui sera chargée de sa réalisation dans les plus brefs délais». A cet effet, un montant de près de 40 milliards de centimes dont une contribution de la commune de Bab El Oued estimée à 9 milliards de centimes, a été alloué à ce projet.



a-t-il dit.

Le marché des «Trois Horloges» dans la commune de Bab el Oued avait été démolit, le 7 avril dernier, à l'issue des résultats du rapport d'expertise réalisé par les services techniques au niveau de ce lieu très fréquenté, faisant état de fissures dans la structure de l'édifice qui menaçait ruine et qui a été classé rouge, car constituant un réel danger pour la sécurité des citoyens, a rappelé le responsable. Avant la démolition de ce marché, l'édifice avait été fermé et clôturé début septembre 2018, durant une certaine période, suite à une décision de la wilaya, a-t-il poursuivi, précisant que ses 291 commerçants

avaient été transférés temporairement vers le marché Saïd Touati, en attendant la reconstruction du marché au même lieu.

Ce projet, d'une capacité d'accueil de plus de 400 carrés, sera conforme aux normes modernes, tout en conservant le même style architectural, a estimé M. Abdelaziz Othmane. Le projet sera doté de tous les moyens nécessaires à même d'assurer une bonne organisation des activités des commerçants, sachant que les commerçants transférés vers le marché de Saïd Touati bénéficieront de nouveaux carrés, ainsi que 100 autres jeunes de la commune, dans le but d'éradiquer

les marchés parallèles et anarchiques, a-t-il soutenu. D'après le wali délégué, avec la réouverture du marché des «Trois Horloges», la commune de Bab El Oued comptera trois (3) marchés de proximité, à savoir: le marché Stambouli (ex-Nelson), celui de Saïd Touati et celui des «Trois Horloges», en vue d'assurer de vastes espaces commerciaux à la population et ce dans le cadre des mesures visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Situé au cœur du quartier populaire de Bab el Oued, ce marché dont la construction remonte à l'ère coloniale constitue, depuis des années, selon M. Abdelaziz Othmane, un véritable «point noir» suscitant moult désagréments, tant pour les riverains que pour les automobilistes de passage, en raison des déchets jetés au quotidien, des amas de fruits et légumes et d'autres produits, outre le vacarme dont pâtissent les résidents du quartier, de jour comme de nuit et les embouteillages tout au long de la semaine.

## CHANGES: Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 9 au 15 juin 2019, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 117,58 DA à l'achat et à 124,76 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 131,96 DA à l'achat et de 140,07 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 2 au 8 juin 2019, la valeur du DOLLAR était fixée à 117,95 DA à l'achat et à 125,15 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 131,44 DA à l'achat et de 139,48 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 19 au 25 mai 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 117,64 DA à l'achat et à 124,82 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 131,92 DA à l'achat et de 139,99 DA à la vente.

Il y a une année (du 10 au 16 juin 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 114,46 DA à l'achat et à 121,45 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 135,27 DA à l'achat et de 143,55 DA à la vente.

### Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 9 au 15 juin 2019

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	117,58	124,76
1 EUR	131,96	140,07
1 CAD	87,61	92,99
1 GBP	148,97	158,09
1 SAR	31,35	33,27
1 KWD	386,28	410,67
1 AED	32,01	33,97
100 CHF	11.823,33	12.546,37
100 SEK	1.245,49	1.322,08
100 DKK	1.767,24	1.875,40
100 NOK	1.346,96	1.429,84

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	118,78	124,76
1 EUR	133,30	140,07
1 CAD	88,50	92,99
1 GBP	150,48	158,09
100 JPY	109,81	115,37
100 CHF	11.943,36	12.546,37
100 SEK	1.258,13	1.322,08

## SNTF: Suspension de plusieurs lignes de l'est du pays jusqu'au 19 juin pour travaux

Le trafic ferroviaire de voyageurs et fret sur plusieurs lignes de l'est du pays sera suspendu jusqu'au 19 juin suite à des travaux, a indiqué hier la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué.

Cette interception intervient suite aux travaux de confortement du tunnel de la ligne Alger-Constantine, situé à l'entrée de la wilaya de Bouira, précise la même source.

De ce fait, le trafic des trains de marchandises et de voyageurs circulant sur la relation Alger-Annaba-Alger seront interrompus du 8 au 19 juin.

Le trafic des trains circulant sur les relations Alger-Batna-Alger, Alger-Setif et Alger-Béjaïa seront interrompus du 9 au 19 juin.

De plus, le trafic ferroviaire sera suspendu sur les lignes Alger-Constantine, Bouira-Alger-Bouira, Sétif-Alger, Alger-Béjaïa-Alger et Béjaïa-Alger du 10 au 19 juin.

A noter que l'ensemble des autres circulations de voyageurs sont maintenues selon les programmes habituels, souligne la SNTF.

Pour plus d'information une application mobile est mise à disposition des clients de la SNTF pour la planification de leurs déplacements.

Il est également possible de se rapprocher des bureaux de renseignement au niveau des gares concernées.

## TIARET:

## Les impliqués dans la diffusion de listes fictives des bénéficiaires de logements sociaux devant la justice

Des poursuites judiciaires seront engagées à Tiaret contre des personnes impliquées dans la diffusion de listes fictives de bénéficiaires de logements sociaux publics sur les réseaux sociaux après leur identification par les services compétents, a-t-on appris samedi du wali, Abdeslam Bentouati. Dans une déclaration à la presse à l'occasion de la journée nationale de l'artiste célébrée le 8 juin, le wali a souligné que les auteurs de publication de listes fictives et infondées de bénéficiaires de logements publics locatifs pour alimenter la rumeur seront poursuivis.

«Il est devenu facile d'identifier les personnes impliquées même lorsqu'ils utilisent des pseudos grâce aux moyens disponibles en matière de lutte contre la cybercriminalité.

Les personnes impliquées dans cette affaire assumeront leurs responsabilités devant la loi», a déclaré le même responsable.

Il a, par la même, affirmé que les listes des bénéficiaires de logements publics locatifs seront affichées au temps opportun et que le demandeur de logement a le droit à l'avenir de bénéficier d'un logement ou d'un terrain.

La commune de Tiaret dispose actuellement de 2.000 lots de terrains à bâtir à hai Keramane, a-t-il fait savoir.

Les résidents à hai zabana seront relogés dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), en plus de l'évaluation du degré de gravité de trois immeubles de hai Sonatiba et le relogement de leurs habitants au cas où il sera confirmé qu'ils encourent un danger, a-t-il annoncé.

En outre, d'ici la fin juin courant 2.021 logements de différents programmes seront attribués à la garde communale dont 786 LPL réceptionnés jusqu'à novembre dernier, a-t-il encore fait savoir.

Concernant le secteur de l'éducation, le wali a souligné le déblocage de tous les projets gelés du secteur d'une valeur de 3,8 milliards DA et l'inscription de projets de nouveaux lycées à Tiaret, à Si Abdelghani, Sebaine et à Mechraa Sfa, ainsi que le lancement dernièrement de la réfection des écoles primaires de la wilaya pour un enveloppe de 950 millions DA. La wilaya de Tiaret a bénéficié de 50 bus de transport scolaire de marque Mercedes Benz, a-t-il ajouté. Le même responsable a mentionné que le secteur enregistre un surplus en équipements jusqu'à la saison 2020-2021.

A l'occasion de la journée nationale de l'artiste coïncidant avec l'anniversaire de la mort du chahid artiste Ali Maachi, sa famille a été honorée au musée du moudjahid Et attendu la réalisation d'un film de cet artiste en reconnaissance à ses sacrifices et à son parcours artistique ayant un grand rôle à porter haut la cause algérienne à travers le monde avec la musique et le chant. Ali Maachi a été torturé à mort avec ses compagnons les artistes Mohamed Djahlane et Djillali Bensatra par le colonisateur français et ensuite pendus à un arbre devenu un monument historique à la place des martyrs de la ville de Tiaret.

La famille de l'artiste défunt Loudji Habib dit Sadate, un des membres de l'orchestre «Wissal» de Tiaret, décédé le 24 mars dernier suite à une longue maladie, a été également honorée.

En outre, des cartes d'artistes ont été remises, à cette occasion, à onze artistes de différents genres.

## EL-OUED:

## Programmation de 445 km de voies ferroviaires

Quelque 445 km de voies ferroviaires devront être réalisées à travers la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Ce projet s'inscrit dans le programme arrêté par le ministère des Travaux publics et des Transports visant à relier les wilayas du Nord et du Sud du pays à travers un réseau ferroviaire, dans le cadre d'un plan de développement durable et de transport des personnes et des marchandises, a-t-on indiqué.

L'étude du projet, qui a été déjà lancée, a été confiée à l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), actuellement en phase d'étude d'un plan de connexion par voies ferroviaires des trois territoires de la wilaya d'El-Oued, a précisé la source.

Le projet est en effet scindé en liaisons déterminées par les trois accès de la wilaya, l'un de 140 km reliant l'entrée Nord de la wilaya en allant vers Biskra, jouxtant les RN-03 et RN-48 et traversant quatre communes dans la wilaya d'El-Oued (El-Hamraya, Reguibat, Guemmar et Kouinine).

La deuxième liaison de 105 km concerne l'accès Ouest de la wilaya en allant vers la wilaya déléguée de



Tougourt (Ouargla) et traversant trois communes (Miyeh-Ouensa, Oued-Allenda et Kouinine).

La troisième connexion, en phase d'étude, concerne l'accès Est de la wilaya et porte sur un linéaire de 200 km en allant vers la wilaya de Tébessa et devant traverser territoire de cinq (5) communes (Ben-Guecha, Hassi-Khelifa, Debila, Hassani

Abdelkrim et El-Magrane). L'étude de réalisation de connexions ferroviaires tient compte, en outre, de la dynamique des zones d'activités industrielles et des zones d'expansion touristique des différents territoires de la wilaya, ainsi que du développement des activités agricoles en plein essor, soulignent les services de la wilaya.

## BEM A AIN DEFLA:

## «L'épreuve d'arabe abordable et celle des sciences et physiques un peu difficile»

Salim Ben

Selon plusieurs candidats au Brevet d'enseignement moyen (BEM), rencontrés juste à la sortie des centres d'examen, dont les épreuves ont débuté ce dimanche, «les sujets étaient abordables et à la portée et c'est grâce à la révision collective, qu'ils ont pu répondre aux questions.

«Les sujets de langue arabe et de sciences physiques et technologiques étaient faciles et à la portée de tous les élèves» Confirme Abdelghani Douaer, qui passe ses épreuves au centre d'examen Abdelmoumene à Khemis Miliana.

Plusieurs parents trouvés devant les portes des centres d'examen étaient optimistes par cette nouvelle qui donnera à leurs enfants, un passage au cycle secondaire. Lors de notre tournée à travers plusieurs centres d'examen à Ain



Defla, les candidats étaient très optimistes après les épreuves de langue arabe et de sciences physiques qui étaient très abordables, selon eux.

D'autres étaient satisfaits de sorte que les épreuves n'ont pas été programmées durant la période de jeûne. Au CEM Ibn Batouta, à Miliana 433 candidats se sont présentés au Brevet. Pour Abir, Rania et Khouloud nous ont affirmé que les ques-

tions de l'épreuve de langue arabe étaient à la portée. «Grâce à la révision continue et à la persévérance, nous avons pu répondre à ces questions. Nous espérons que nos notes dans cette matière seront excellentes», Déclarent-elles.

Selon ces candidates, «les questions des épreuves, étaient limitées au contenu du programme scolaire».

Bien sur d'autres élèves, nous ont dit, que «

les questions de sciences physiques et technologiques étaient difficiles».

La même inquiétude a été exprimée par Zakariaa et Sara au centre d'examen Madjen Kheira à Khemis Miliana, qui n'ont pas pu répondre à quelques questions de l'épreuve de sciences physiques. Pour certains candidats.

Il faut rappeler qu'un dispositif anti-fraude a été mis sur place à travers les 29 centres d'examen de la wilaya d'Ain Defla par le ministère de l'Education nationale contre la fuite des sujets du BEM. Par ailleurs, plusieurs centres ont servi des repas chauds aux candidats qui n'ont pas pu rentrer chez eux après les épreuves de la matinée préférant rester sur place. Demain, les candidats vont composer dans trois matières. Les mathématiques, l'anglais et l'histoire-géographie.

«Good Luck and Good News».

## OUM EL-BOUAGHI:

## Lancement «bientôt» des travaux de réalisation de 20 stades de proximité

Les travaux de réalisation de vingt (20) stades de proximité à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront lancés «incessamment», a annoncé jeudi le chef du service de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures routières auprès de la direction des travaux publics (DTP). Dans une déclaration à l'APS, M. Khaled

Brouhou, a indiqué que «ces terrains de sports, dont les travaux de construction ont été confiés à la direction des travaux publics (DTP), relèvent d'un programme de réalisation de 95 stades de proximité inscrits au profit de la wilaya d'Oum El Bouaghi dans le cadre du plan de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales». Ces infrastruc-

tures sportives ont été réparties sur quatre (4) communes, à savoir Ain M'lila (6 terrains), Sigus (6 terrains), El Amiria (5 terrains) et Ouled Kacem (3 terrains), a précisé le même responsable. Ce projet a nécessité la mobilisation d'un investissement de 240 millions de dinars, a fait savoir la même source, notant que la réalisation de ces terrains

de sports sera conformément aux normes requises en la matière.

La réception de l'ensemble de ces stades de proximité est prévue «le 5 juillet prochain», à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a conclu la même source.

APS

## CET D'ALGER OUEST: Les citoyens des communes de l'Est de Tipasa exigent de remédier aux risques sanitaires et à la pollution de l'environnement

Des citoyens résidant quelques communes de l'Est de la wilaya de Tipaza ont organisé, samedi après-midi, un sit-in de protestation pour exiger l'intervention du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables pour mettre un terme aux «risques sanitaires et à la pollution de l'environnement» causés par le Centre d'enfouissement technique (CET) d'Alger ouest, a-t-on constaté.

Répondant à des appels diffusés récemment sur les réseaux sociaux, les protestataires ont scandé des slogans et levé des banderoles, dénonçant la création du CET d'Alger ouest, implanté sur le territoire de la commune de Zeralda, non loin de la commune de Douaouda, à l'extrême est de la wilaya de Tipasa, et ce, « sans prendre en compte les risques sanitaires pouvant en découler », ont-ils indiqué. Les odeurs émanant du CET d'Alger ouest « sont devenues insupportables et causent plusieurs maladies respiratoires chez les enfants », se sont plaints les protestataires qui ont déploré le cadre de vie dans la région de Douaouda, de Fouka Marine et de Douaouda Marine, lequel « s'est dégradé sensiblement », depuis la création du centre en question.

Ce sit-in de protestation intervient après la non-satisfaction des revendications soulevées, sous forme de plateforme, par les citoyens de ces communes au ministère de tutelle, a-t-on appris auprès des protestataires.

La plateforme de revendications met l'accent sur la situation du CET qui traite des quantités de déchets supérieures à sa capacité, outre le non respect de l'étape de tri par l'ensemble des camions.

La même plateforme a dénoncé, en outre, des



activités qualifiées d'illégales, notamment « le déversement des déchets dans l'Oued de Mazafran », avant d'appeler à « mettre fin à l'émanation des odeurs nauséabondes » tout en s'engageant à ne plus déverser les liquides et résidus de déchets dans cet oued » et d'informer les citoyens des résultats d'analyses effectuées sur les échantillons d'oued Mazafran et de la plage du Colonel Abbas.

Cette plateforme appelle l'administration de l'Etablissement de gestion du centre d'enfouissement technique des déchets à s'engager « à ne pas élargir le centre au détriment des espaces forestiers » et « à contribuer aux campagnes de

volontariat organisées par les associations des communes de l'est de Tipasa ».

Pour sa part, l'administration de cet établissement a apporté un démenti concernant le recours à des activités préjudiciables à l'environnement à l'instar de « l'incinération et le déversement des liquides ou de déchets dans l'oued Mazafran », rappelant que les tâches de l'établissement consistent en « le traitement et la valorisation des déchets conformément aux normes légales et techniques en vigueur ». L'établissement a dit « utiliser des produits composés de substances naturelles pour le traitement quotidien et périodique des odeurs au niveau de

toutes ses unités », mettant à la disposition des citoyens ses numéros de téléphone pour « soulever leurs préoccupations et signaler toute violation », d'autant que le centre « mobilise des équipes techniques pour effectuer des tournées périodiques dans les zones adjacentes à l'établissement en vue de s'assurer de l'absence d'odeurs et prendre les mesures adéquates ».

Ledit établissement a affirmé également disposer de deux stations de traitement des déchets, la capacité de la première étant de 80 mètres cubes/jour et la deuxième de 120 mètres cubes/jour fonctionnant 24/24h, selon les normes légales de traitement des eaux traitées.

## TIARET: Ouverture d'enquêtes sur l'approvisionnement en semences douteuses

Des enquêtes administrative et technique sur l'approvisionnement des agriculteurs en semences douteuses ont été ouvertes dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris samedi du wali, Abdeslam Bentouati.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin, Bentouati a fait savoir que des enquêtes administratives et techniques ont été ouvertes et une procédure judiciaire sera entamée concernant l'approvisionnement des céréaliculteurs en semences mélangées au blé dur et tendre à Mechraa Sfa et Rahouia.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a souligné que les terres emblavées avec ces semences « ne représentent pas une grande superficie ce qui ne pourra pas affecter la production agricole qui sera bonne ».

Le directeur des services agricoles de la wilaya, M'hamed Yahia M'hamed a indiqué que 28 agriculteurs à Mechraa Sfa et Rahouia ont été approvisionnés par cette mixture d'un dépôt de semences à Mechraa Sfa relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), signalant que 420 hectares d'intensification du blé dur ont été affectés et que la superficie cultivée en semences de blé dur destiné à la consommation a atteint 5.000 ha dans les deux régions. Les concernés par ces semences bénéficieront d'indemnisation et leur production sera destinée à la consommation.

Leur production sera évaluée dans les entrepôts au prix du blé dur conformément aux instructions du ministère de tutelle, a-t-on expliqué.

La Direction générale des CCLS a été informée pour enquêter sur la source de ces semences afin de déterminer les responsabilités et prendre les mesures nécessaires à l'encontre des personnes impliquées, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la brucellose dont des cas se sont déclarés dernièrement dans la wilaya chez l'homme, le wali a indiqué que les cas chez le bétail sont faibles, annonçant le lancement de la restructuration des bureaux d'hygiène et de prévention communaux et l'apport de véhicules pour cette mission en application de l'instruction du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locale et de l'Aménagement du territoire.

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, organisée à la Maison de l'environnement, le wali a informé de la réhabilitation, dernière, de 14 centres d'enfouissement technique des déchets, la rénovation de 171 kilomètres de canalisations d'assainissement, l'affectation d'une enveloppe de 33 millions DA pour la réalisation d'un réseau d'assainissement à Trich, dans la commune de Oued Lily, et la dotation de l'entreprise de wilaya d'amélioration urbaine en matériels pour un coût de 950 millions DA dans les jours à venir.

## SOUK-AHRAS: Mobilisation de poches foncières dans des communes pour réaliser des structures publiques

Les poches foncières disponibles dans les centres des communes de la wilaya de Souk-Ahras seront réservées à la réalisation de structures publiques pour mettre fin à l'anarchie enregistrée localement dans ce domaine et ayant entraîné une réduction du foncier en milieu urbain, a indiqué samedi le wali, Lounès Bouzeghra.

« Les poches foncières situées en milieu urbain seront destinées principalement à la réalisation de structures publiques comme les établissements scolaires et autres infrastructures de jeunes, sport et espaces verts », a précisé le même responsable en marge d'une visite à la zone d'activité 'Dbidiba', dans la commune d'Oued Kebarit (70km au Sud de Souk-Ahras).

« L'anarchie constatée dans la gestion des poches foncières dans plusieurs chefs-lieux des communes et d'ailleurs a entravé la domiciliation de certaines structures publiques », a-t-il estimé, précisant que « la concrétisation de cette stratégie permettra de mettre un terme aux dépassements enregistrés », tout en observant que « des lots de terrains ont été accordés à des investisseurs pour des activités de services au détriment de l'intérêt général ». Appelant les citoyens désirant investir dans cette wilaya à déposer leurs dossiers pour bénéficier de foncier dans les zones industrielles et d'activités, le chef de l'exécutif local a indiqué que « des mesures seront prises



très prochainement à l'encontre d'investisseurs qui tentent de lancer leurs projets d'investissement », insistant sur l'importance de « s'impliquer efficacement » pour éviter la résiliation des contrats déjà accordés.

Sur place, Lounès Bouzeghra a mis en avant l'importance de lancer dans « les brefs délais » les travaux d'aménagement de la zone d'activité 'Dbidiba' pour attirer les

véritables investisseurs et les encourager à contribuer au développement local.

Le chef de l'exécutif local a également inspecté la station d'énergie solaire de la commune d'Oued Kebarit, où il s'est intéressé à un exposé sur le projet de réalisation de cette station qui s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant la diversification des ressources énergétiques, notamment celle non polluantes.

Selon les données présentées, cette station s'étend sur 30 hectares et devra accueillir des panneaux photovoltaïques d'une capacité de 15 mégawatt.

Durant ces dernières années, les services de la wilaya de Souk-Ahras ont réservé des poches foncières et lots relevant du domaine public pour la réalisation et l'extension des zones industrielles et d'activités dans les communes d'Oum Laâdaïm (8 ha), Fetouma Souda, dans la commune d'El Machrouha (5ha), en plus de la réalisation de trois nouvelles zones d'activités à Sidi Fredj sur 20 hectares, à Dbidiba, commune d'Oued Kebarit sur 40 hectares et dans la commune Bir Bouloche sur 30 hectares.

Une zone industrielle avait été créée début 2019 dans la commune de M'daourouch sur 220 hectares comprenant 463 lots de terrains destinés à l'investissement.

NOUVELLES BRÈVES  
DES WILAYAS

**M'SILA** - Une personne âgée de 80 ans a trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route qui s'est produit samedi après-midi au lieu-dit Dbil dans la commune de Hammam Delaa, wilaya de M'sila, a-t-on indiqué à la protection civile.

L'accident s'est produit suite au dérapage et renversement d'un véhicule transportant les victimes a précisé la même source relevant que les blessés ont été transférés à l'hôpital du chef lieu de wilaya alors que la dépouille a été déposée à la morgue du même établissement de santé.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale afin de déterminer les causes de cet accident.

**TIZI-OUZOU** - Un total de 14.327 candidats est attendu dimanche aux épreuves du brevet de l'enseignement moyen (BEM) à travers la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les candidats à ces épreuves seront répartis à travers 51 centres d'examen encadrés par 3 530 employés de l'éducation, mobilisés pour la circonstance, a indiqué Mohamed Tachabount, communicateur de la Direction de l'éducation.

13.005 des candidats viennent du secteur public, 620 du secteur privé et 702 concourent en tant que candidats libres à ces épreuves de passage au cycle secondaire.

Pour cette session, qui enregistre un recul de 373 candidats par rapport à celle de 2018, les filles tiennent la dragée haute avec 7 618 candidates contre 6 709 candidats garçons.

Le même responsable a assuré que «toutes les conditions ont été réunies pour un bon déroulement de ces épreuves».

- Un total de 800 cartes professionnelles ont été déjà remises à des artistes locaux à Tizi-Ouzou, rapporte-t-on samedi dans un communiqué de la direction locale de la culture à l'occasion de la journée nationale de l'artiste.

Sur les 870 dossiers reçus au niveau de ses services, 800 cartes, délivrées par le conseil national des arts et des lettres, ont été déjà remises à leurs bénéficiaires.

Par ailleurs, a-t-on rappelé de même source, plus de 200 artistes entre chanteurs, musiciens comédiens, humoristes, cinéastes et auteurs se sont produits durant le mois sacré écoulé et plus de 50 associations ont été soutenues et encadrées.

Un programme varié a été concocté à l'occasion à travers les établissements culturels de la wilaya avec plusieurs activités de divers disciplines artistiques.

**SIDI BEL ABBES** - Une femme est morte et trois autres personnes ont été blessées à des degrés différents de gravité dans un accident de la circulation survenu dans la nuit du vendredi à samedi à Sidi Bel Abbès suite au dérapage d'un véhicule au niveau de la RN 109 entre les communes de Marhoum (Sidi Bel-Abbès) et El Khaïther (El Bayadh), a-t-on appris auprès de la protection civile.

Le corps de la victime, âgée de 63 ans, a été déposé à la morgue de l'établissement public de santé de proximité de Marhoum et les blessés âgés de 42, 44 et 84 ans ont été transférés aux urgences du même établissement sanitaire. Les services concernés ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on ajouté.

## SANTÉ

Plus de 200 participants aux 6<sup>es</sup> journées de néonatalogie les 14 et 15 juin à Oran

Plus de 200 participants prendront part aux 6<sup>èmes</sup> journées de néonatalogie, prévues les 14 et 15 juin à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Initiées par la Société de Pédiatrie de l'Ouest (SPO), cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la formation continue des pédiatres sur toutes les nouveautés en matière de néonatalogie, a précisé à l'APS, Dr.

Mahi-Henni Mohamed Amine, secrétaire général de la Société.

Ces journées de sur-spécialité pédiatrique, proposeront une formation poussée des pédiatres des secteurs public et privé, des différentes wilayas de l'ouest du pays, ainsi que des étudiants en médecine, notamment en pédiatrie.

«A travers cette formation, nous voulons renforcer les connaissances des pédiatres et futures spécialistes en pédiatrie sur les plans pratique et théorique, en leur présentant des expériences de succès et d'échecs vécues par des spécialistes et des experts au sein de leurs services», a-t-il fait savoir.

Un riche programme a été élaboré pour l'occasion, les experts évoqueront, entre autres, les malaises du



nouveau-né en maternité, les manifestations hépatiques des maladies métaboliques du nouveau-né et la maturation du système nerveux du nouveau-né.

Des ateliers sur la réanimation en

salle de naissance, la place de l'hypothermie dans le traitement des asphyxies périnatales, les urgences néonatales sont également programmées lors de cette rencontre de deux jours.

## TISSEMSILT:

## Saisie de plus de 300 kg de viandes blanches impropres à la consommation

Les éléments de la police de l'urbanisme et de protection de l'environnement de Tissemsilt ont saisi plus de 300 kg de viandes blanches (poulet) impropres à la consommation, a-t-on appris samedi du bureau de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Cette quantité a été découverte à bord d'un véhicule utilitaire au centre-ville de Tissemsilt et un contrôle a établi

que son propriétaire ne dispose pas de certificat vétérinaire qui confirme la validité du produit, a-t-on indiqué.

Cette marchandise a été analysée par un vétérinaire en coordination avec les services d'hygiène de la commune de Tissemsilt et une procédure juridique a été déclenchée contre son propriétaire qui a été déferé devant la justice, a-t-on ajouté.

## SAISON ESTIVALE:

## 5 incendies enregistrés à Médéa, en l'espace de 2 jours

Cinq incendies ont été enregistrés, durant les journées de jeudi et vendredi, à travers plusieurs communes de Médéa, provoquant la perte de parcelles de cultures céréalières et de couvert végétal, a indiqué dimanche la protection civile qui fait état de la mise en alerte de ces éléments en prévision de nouveaux départ de feux.

Ces premiers incendies de la sa-

ison ont provoqué, selon la même source, la destruction de plus de cinq hectares de couvert végétal, deux hectares de fourrage, 340 bottes de pailles, 160 arbres fruitiers et une parcelle de cinq cent ares de blé, alors que plusieurs hectares de blé, menacés par les flammes, ont été protégés par les équipes d'intervention de la protection civile déployés sur le ter-

rain, a-t-on signalé.

Ces incendies étaient localisés au niveau des communes de Ain-Boucif, Ouzera, Ouled-Brahim, Bouskène et Seghouane, nécessitant la mobilisation de plusieurs équipes pour les circonscrire et sécuriser d'autres parcelles, champs de culture et habitations situés à proximité des lieux des sinistres, a-t-on précisé.

## ORAN:

## 38 kg de kif traité découvert en mer au nord de Cap Blanc

Les unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran ont découvert, samedi après-midi au large au nord de Cap Blanc (Ain El Kerma), commune côtière rele-

vant de la daïra de Boutlélis (Oran), une quantité de 38 kilogrammes de kif traité emballée dans un colis en plastique, a-t-on appris de la cellule de communi-

cation de ce corps de sécurité. Le colis flottait en mer à 18 miles au nord de Cap Blanc lorsque les éléments des garde-côtes l'on découvert, a-t-on précisé. La drogue a été

ensuite remise à la brigade de gendarmerie nationale d'Ain El Kerma sur instruction du procureur de la République près le tribunal d'Ain El Turck.

## AÉROPORT INTERNATIONAL D'ORAN:

## Arrestation d'une voyageuse pour transfert illicite de plus de 29.000 euros

La police des frontières (PAF) de l'Aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran a arrêté jeudi, en collaboration avec les services des Douanes, une voyageuse qui tentait de transférer illicitement un montant de 29.300 euros, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Cette opé-



ration a été menée par les éléments de la PAF lors de procédures de traitement des voyageurs en direction de la Turquie, où il a été procédé à l'arrestation de la mise en cause qui avait dissimulé le montant et n'avait pas effectué les procédures en vigueur relatives à la déclaration de devises.

## JOURNÉE MONDIALE DES OCÉANS: Les femmes doivent pleinement jouer leur rôle dans la gestion des océans, affirme l'ONU

A l'occasion de la Journée mondiale des océans, le secrétaire général des Nations unies a appelé à mettre fin aux conditions de travail dangereuses et à garantir que les femmes aient un rôle égal dans la gestion des activités liées aux océans.

«Pendant trop longtemps, les femmes n'ont pas été en mesure de partager à parts égales les avantages qu'offrent les océans», a déclaré António Guterres, signalant que les effets de la pollution et du changement climatique sur les océans ont un impact disproportionné sur les femmes.

Selon le chef de l'ONU, les femmes représentent la moitié de la main-d'œuvre engagée dans la capture et la récolte du poisson sauvage et d'élevage, mais sont beaucoup moins payées que les hommes.

Elles sont aussi souvent reléguées à des activités de main-d'œuvre peu qualifiée et non reconnue, comme dans le secteur de la transformation du poisson, et se voient refuser les rôles décisionnels.

Il en va de même dans les secteurs connexes tels que le transport maritime, le tourisme côtier et les sciences marines, où la voix des femmes n'est souvent pas entendue.

Protéger nos océans, défense vitale contre le changement climatique Les océans sont aujourd'hui sous une menace sans précédent, a affirmé le secrétaire général, dressant le tableau sombre de leur dégradation.

«Au cours des 150 dernières années, environ la moitié des coraux vivants ont été perdus.

Au cours des quatre dernières décennies, la pollution plastique des océans a décollé.

Un tiers des stocks de poissons sont aujourd'hui surexploités, a regretté M.Guterres, ajoutant que



«les zones mortes - déserts sous-marins où la vie ne peut survivre en raison d'un manque d'oxygène - s'étendent et se multiplient rapidement».

Il a souligné le rôle clef des océans qui non seulement «nous relient et nous soutiennent» mais «abritent une vaste biodiversité et constituent une défense vitale contre l'urgence climatique mondiale». M.Guterres a lancé un appel à «agir dans toute une série de secteurs pour répondre aux demandes contradictoires de l'industrie, de la pêche, du transport maritime, de l'exploitation minière et du tourisme qui créent des niveaux insoutenables de stress sur les écosystèmes marins et côtiers».

Selon lui, l'«Appel à l'action» adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans en

2017 montre la voie à suivre. «Faisons tout notre possible pour protéger et préserver cette ressource essentielle au développement durable», a enfin lancé le chef de l'ONU, en vue de la prochaine réunion sur les océans qui doit se tenir à Lisbonne en 2020.

Le chef de l'ONU a souligné qu'il est essentiel de lutter contre l'inégalité entre les sexes pour atteindre l'objectif et les cibles de l'Agenda 2030 pour le développement durable relatifs aux océans? .

M. Guterres a ainsi exhorté les gouvernements, les organisations internationales, les entreprises privées, les communautés et les particuliers à promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes et des filles, qui constitue une contribution essentielle pour relever les défis des océans.

## PHILIPPINES: Un camion chute dans un ravin, 13 morts



Au total, treize (13) personnes qui revenaient d'une cérémonie liée à un futur mariage ont été tuées lorsqu'un camion transportant 53 personnes a quitté la route de montagne dans le sud de Luzon aux Philippines, se précipitant dans un ravin, a annoncé hier la police.

«Le camion, un véhicule servant généralement au transport de sable qui avait été loué pour l'occasion, a perdu le contrôle et s'est renversé, certains passagers ont été éjectés, tandis que d'autres ont été écrasés», a précisé un responsable de la police locale, Victor Quinao, cité par des médias.

Les passagers du camion étaient principalement un homme et sa famille dont deux enfants qui venaient de rendre visite à la famille de sa fiancée pour demander officiellement sa main, comme le veut la tradition, dans la province de Camarines Sur.

La fiancée qui se trouvait à bord du camion, selon des médias, comptait parmi les victimes.

## CHINE: 30.345 habitants touchés par des pluies et des inondations dans le sud du pays

Un total de 30.345 habitants ont été touchés par des tempêtes de pluie et des inondations dans la région autonome Zhuang du Guangxi (sud de la Chine), avec plus de 800 personnes reléguées, ont déclaré dimanche les autorités locales.

Selon le service régional de la gestion des urgences, cité par l'agence Chine Nouvelle, les pluies torrentielles qui ont commencé mardi, avaient provoqué des inondations dans neuf (9) districts relevant de quatre (4) villes -- Nanning, Guilin, Hechi et Fangchenggang.

Selon le bilan établi samedi à 20h, les orages et les inondations avaient endommagé plus de 3.400 hectares de cultures et causé l'effondrement de 22 maisons dans le Guangxi, engendrant une perte économique directe d'environ 16,7 millions de yuans (2,4 millions de dollars).

Le Bureau météorologique régional a déclenché une réponse d'urgence vendredi, indiquant que les fortes pluies persisteraient jusqu'au 12 juin.

## Chine: plus de 500.000 habitants affectés par des pluies et des inondations dans l'est

Un total de 514.000 habitants ont été affectés par des vents violents, de la grêle et des inondations provoquées par des tempêtes de pluie dans la province chinoise du Jiangxi (est), dont 45.000 ont été évacués, ont annoncé samedi les autorités locales.

Depuis jeudi, des pluies torrentielles ont frappé le nord-est et le centre du Jiangxi, inondant 23 districts de la province, a déclaré le bureau provincial de la gestion des urgences du Jiangxi.

Selon le bilan établi samedi à 11h00, les inondations ont également affecté 37.200 hectares de cultures et détruit 2.200 hectares de cultures.

Un total de 58 maisons se sont effondrées dans les inondations, et 88 maisons ont été gravement endommagées et 12.000 résidents ont un besoin urgent d'aide. Les pertes économiques directes ont été estimées à 670 millions de yuans (environ 97 millions de dollars). Le service météorologique a prévu que les pluies torrentielles se poursuivraient jusqu'à mardi.

APS

## CENTRAFRIQUE: Lancement d'un plan de la prévention du VIH 2019-2020

Les autorités centrafricaines ont lancé vendredi un plan national de prévention du VIH/sida pour la période 2019-2020, afin d'accélérer l'élimination du sida dans le pays d'ici 2030, a indiqué samedi la présidence.

Ce plan devra permettre de replacer le pays sur la voie de zéro nouvelle infection, zéro discrimination, et zéro décès liés au VIH d'ici 2030, en mobilisant les ressources devant contribuer à atteindre ces objectifs, a affirmé le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra lors du lancement officiel du plan. Avec l'appui des



partenaires internationaux dont l'ONUSIDA, le plan vise à réduire la transmission du VIH au sein des groupes les plus vulnérables et des populations à risque.

Le coût global est éva-

lué à environ 9,9 millions de dollars, d'après M. Touadéra, qui a souligné un gap financier d'environ 8 millions de dollars.

En dépit des efforts du gouvernement et de l'appui des partenaires tech-

niques et financiers, le nombre de nouveaux cas du VIH/sida en RCA demeure entre 6.000 et 9.000 par an, a déploré M. Touadéra.

D'après les chiffres officiels, en RCA, la prévalence nationale du VIH est de 4% chez les sujets âgés de 15 à 49 ans en 2017 dont 4,7% chez les femmes et 3,3% chez les hommes.

Cette prévalence, d'après les statistiques, est répartie de manière inégale sur le territoire national, avec par exemple 1% dans l'Ouham (extrême nord-ouest) et 11,9% dans le Haut-Mbomou (extrême sud-est).

## ETATS-UNIS: Un avion transportant deux personnes s'écrase à Long Island, aux Etats-Unis

Un petit avion qui transportait deux personnes s'est écrasé à Long Island, dans l'Etat de New York, samedi matin, selon les informations dans les médias. L'Administration fédérale de l'aviation (FAA) a indiqué qu'un Beechcraft A36 s'est écrasé à Southold vers 9h15, a rapporté NBC. Pour l'heure, aucune information n'a été donnée sur les deux personnes à bord de l'appareil. Les autorités enquêtent sur les causes de l'accident.



# CANCER DU POUMON : LE DÉPISTAGE PRÉCOCE AUGMENTE LE TAUX DE SURVIE

Le dépistage précoce du cancer du poumon d'une population à risque augmenterait le taux de survie à 5 ans de 80%, notamment par interventions chirurgicales, dans 73% des cas.

Le diagnostic précoce du cancer du poumon pourrait sauver des vies, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Health Technology Asses*. En effet, le cancer du poumon est souvent diagnostiqué tellement tard, qu'il est compliqué de le soigner. Du coup, un patient sur trois meurt dans les 90 jours après avoir été pris en charge pour cette maladie. En France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position des cancers les plus fréquents derrière

ceux de la prostate, du sein et du côlon. Mais c'est le premier cancer en termes de mortalité.

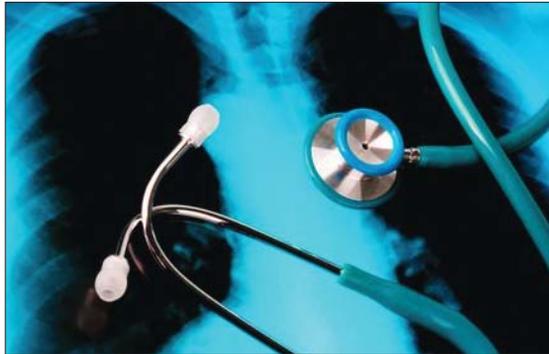
## Le dépistage précoce du cancer du poumon par imagerie est efficace

Cette nouvelle étude des chercheurs de l'Université de Liverpool (Royaume-Uni) rappelle l'importance du dépistage précoce. Il permettrait une augmentation du taux de survie à 5 ans de 80%, notamment par interventions chirurgicales, dans 73% des

cas. A la suite d'un essai clinique réalisé sur 4055 individus, les scientifiques ont établi qu'il existait une vraie pertinence à un dépistage précoce du cancer du poumon d'une population à risque.

Nommé « UKLS », pour UK Lung cancer screening trial, cet essai contrôlé randomisé portant sur le dépistage du cancer du poumon démontre que le dépistage par imagerie (tomodensitométrie à faible dose) est efficace pour la détection précoce.

En conséquence, ils suggèrent l'intérêt de la mise en place d'un programme national de dépistage.



## LES NON-FUMEURS DE PLUS EN PLUS TOUCHÉS PAR LE CANCER DU POUMON

Cette étude a été réalisée par 104 hôpitaux français et sur la totalité des patients souffrant de cancer broncho-pulmonaire admis dans les services en 2010, soit 7 051 dossiers.

Les résultats de l'étude révèlent que 762 patients atteints d'un cancer, (11 % des admis) n'avaient jamais fumé. Parmi eux, 158 (20 %) ont déclaré avoir été soumis au tabagisme passif. « Ces malades non-fumeurs sont plus âgés que la moyenne des patients souffrant de la même pathologie. Leur cas est souvent sévère (métastases osseuses) car les premiers symptômes, sur des personnes qui ne semblaient pas présenter de facteurs de risques, ont été sous-estimés. Une toux persistant au-delà de trois semaines, le premier détachement de sang doivent alerter », explique le Dr Coëtmeur au site Pourquoi Docteur.

« Mais, il n'y a pas de quoi s'inquiéter outre mesure du côté des non-fumeurs, car neuf malades sur dix atteints de cancers bronchiques



sont des fumeurs », conclut le chercheur.

L'étude révèle aussi que 70% des patients atteints de cancers broncho-pulmonaires non-fumeurs sont des femmes. « Cette donnée qui accrédiète la thèse selon laquelle un facteur hormonal conjugué au tabagisme passif accroît peut-être ce risque », explique le Dr Daniel Coëtmeur au site Pourquoi Docteur.

Le cancer du poumon est l'un des cancers les plus fréquents : en France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position derrière ceux de la prostate, du sein et du côlon-rectum. En revanche, le cancer du poumon (dont le tabac est le principal responsable dans neuf cas sur dix) se hisse à une sinistre première place en terme de mortalité car il est souvent diagnostiqué trop tard, en l'absence de symptômes caractéristiques.

## Un test d'haleine pour détecter le cancer du poumon

Le cancer du poumon pourrait être détecté par un simple test d'haleine selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les chercheurs de l'Université du Colorado Cancer Center et ceux de l'Institution Nobel Prize-winning University of Technology ont présenté au congrès annuel de la société américaine d'oncologie clinique (ASCO) un nouveau test d'haleine capable de détecter le cancer du poumon et la maladie respiratoire BPCO (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive).

Ce dispositif nécessite simplement de gonfler un ballon fixé à une sonde de nanoparticules d'or extrêmement sensible. Les particules

piégées par le capteur permettent d'analyser les composés organiques volatils contenus dans l'air expiré par le patient.

En effet, le métabolisme des patients atteints de cancer du poumon est différent de celui des personnes saines et de celui des individus atteints de la BPCO.

Le Pr Fred Hirsch a souligné lors du congrès la nécessité d'une nouvelle forme de dépistage du cancer du poumon et de nouveaux outils de diagnostic. Le dépistage aujourd'hui utilisé par scanner peut réduire la mortalité de la maladie de 20%. Mais il implique beaucoup de faux négatifs. « Vous détectez beaucoup de nodules dans

les scans et environ 90% d'entre eux sont bénins. Nous avons besoin de savoir comment mieux distinguer les nodules bénins et malins. L'objectif de ce nouveau test est d'utiliser des biomarqueurs d'haleine pour un diagnostic plus juste », explique le Pr Fred Hirsch de l'école de médecine de l'Université du Colorado, principal auteur de l'étude.

De plus, ce test permettrait aussi d'analyser les progrès de la thérapie et détecter si un patient doit continuer ou pas son traitement et surveiller comment le malade répond au traitement. « En plus d'utiliser les niveaux de composés organiques volatils (COV) pour

diagnostiquer le cancer du poumon, nous pourrions éventuellement mesurer certains changements dans les niveaux de COV des patients au fil du temps pour surveiller la façon dont ils répondent à des traitements spécifiques », explique le Pr Fred Hirsch.

« La mise en application physique de ce test pourrait totalement révolutionner le dépistage et le diagnostic du cancer du poumon. Ici la perspective est le développement d'un approche non-invasive, de faible coût, et facile pour le diagnostic précoce et la différenciation du cancer du poumon », conclut le Pr Fred Hirsch.

**CANCER DU  
POUMON : UNE  
APPLICATION  
POUR DIMINUER  
LES RECHUTES**

L'application MooVCare améliore le suivi des patients atteints de cancer du poumon. Cet algorithme simple permet de détecter plus tôt les risques de complication ou de rechute, et d'y réagir plus rapidement. Elle s'appelle MooVCare. Cette nouvelle application santé, présentée lors du congrès annuel de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO) qui se tient à Chicago du 3 au 7 juin 2016, améliorerait le suivi des patients atteints de cancer du poumon. C. meilleur suivi diminuerait le nombre de rechutes, améliorerait la qualité de vie et augmenterait la survie à un an des malades. MooVcare fonctionne sur smartphone, tablette et ordinateur.

**Détecter les risques de complication et de rechute**

L'entreprise Svan Innovation, à l'origine de cette application, explique sur son site internet que MooVCare fonctionne grâce à un algorithme qui analyse les symptômes cliniques du patient. Une fois par semaine, le patient renseigne lui-même une liste de 12 critères tels que son poids ou l'intensité de sa douleur. Si l'application repère une anomalie, elle envoie une alerte à l'équipe médicale, qui contacte le patient pour réaliser un examen ou redéfinir un traitement. Cette technique permet de diminuer le nombre de rechutes mais aussi de réagir plus rapidement en cas de complication.

**Une communication constante entre patient et médecin**

Cette application a été testée lors d'un essai clinique de phase 3 sur 133 malades atteints d'un cancer du poumon de stade III ou IV. L'étude a été réalisée par une équipe de chercheurs français dirigée par l'Institut Inter-régional de Cancérologie Jean Bernard, au Mans. Avec ou sans l'application, tous les patients ont consulté leur médecin et réalisé un scanner tous les trois à six mois. Résultat : la survie des patients qui ont utilisé l'application a été de 19 mois, contre 12 mois sans l'application. Et à un an, 75% des patients du groupe utilisant MooVcare étaient en vie, contre seulement 49% pour le groupe sans l'application. La qualité de vie, évaluée grâce à des questionnaires, s'est également avérée meilleure pour les patients bénéficiant de l'application. "A travers un suivi personnalisé grâce à cette application pratique et simple, nous pouvons détecter les complications et les signes de rechute, et offrir un soin approprié plus précocement", a souligné le docteur Fabrice Denis, en charge de l'essai clinique, dans un communiqué de l'ASCO. "Cette approche introduit un nouveau mode de suivi dans lequel les patients peuvent constamment communiquer avec leur cancérologue entre les visites", a-t-il ajouté.

**CANCER : 4 QUESTIONS QU'ON SE POSE SUR LE LYMPHÔME**

*La Journée mondiale du lymphome est l'occasion de s'informer sur cette maladie méconnue qui a le redoutable privilège d'être le premier cancer chez l'adolescent et le jeune adulte.*

**Comment ça pousse un lymphôme ?**

Contrairement à d'autres formes de cancers comme le cancer du sein ou le cancer du poumon, les lymphomes ne sont pas des tumeurs qui se développent dans un organe précis, mais dans l'ensemble du système lymphatique, le principal élément de notre système immunitaire.

Les lymphomes surviennent lorsque certains lymphocytes (un type de globules blancs présents dans le sang) commencent à se multiplier de manière anormale et incontrôlée. Petit à petit, ces cellules s'accumulent et finissent par former des tumeurs dans divers éléments du système lymphatique, en particulier les ganglions qui finissent par gonfler. Mais d'autres organes peuvent être touchés puisque les lymphocytes circulent dans tout le corps.

**Le lymphome, ça touche plutôt les hommes ou les femmes ?**

Le lymphome est une forme de cancer qui peut toucher tout le monde, hommes et femmes. Plus de 14 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, ce qui en fait une des formes de cancer dont la fréquence augmente le plus. Selon l'Institut national du cancer (Inca), l'âge médian du diagnostic est globalement de 64 ans chez l'homme et de 70 ans chez la femme. Mais le lymphome n'épargne pas les plus jeunes : c'est le 1er cancer chez l'adolescent et le jeune adulte et le 2e cancer le plus répandu chez les enfants.



80 types de lymphomes ont été identifiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De gravité et d'évolution très variables, ils sont classés essentiellement en deux grandes catégories :

- Les lymphomes hodgkiniens, encore appelés maladie de Hodgkin (ils représentent moins d'un cas sur 7)
- Les lymphomes non hodgkiniens, les plus fréquents, dont le nombre de nouveaux cas a augmenté de près de 5% par an au cours des dernières décennies.

**Quels sont les symptômes du lymphome ?**

Les symptômes du lymphome ne sont pas très spécifiques et peuvent être confondus avec les symptômes d'autres maladies, comme la grippe par exemple.

Le plus souvent, les symptômes se manifestent par le gonflement d'un ou plusieurs ganglions atteints, souvent palpables au niveau du cou, des aisselles, de l'aîne, des coudes ou de la poitrine.

**Mais d'autres signes peuvent vous alerter :**

- une perte de poids inexplicable
- une fièvre persistante
- une fatigue importante
- des sueurs importantes
- des démangeaisons importantes.

**Est-ce que le lymphome est un cancer redoutable ?**

Le pronostic global varie selon les formes de lymphomes. Par exemple, pour les deux formes les plus fréquentes, la survie relative

à 5 ans se situe aux alentours de 50% pour les lymphomes diffus à grandes cellules B et de 76% pour les lymphomes folliculaires.

Certains lymphomes agressifs peuvent s'installer en quelques semaines. Ils requièrent une prise en charge thérapeutique (chimiothérapie) dès le diagnostic. En revanche, la prise en charge rapide permet la guérison dans de nombreux cas.

D'autres lymphomes sont plus « indolents » et se développent lentement, en plusieurs mois voire plusieurs années. Lorsque le traitement est instauré, l'aboutissement est souvent à une rémission de la maladie mais les rechutes sont fréquentes.

Selon l'Inca, plus de 7 000 décès annuels, dont 54% chez l'homme sont imputables aux lymphomes, ce qui représente 2,5% des décès par cancer.

**ASCO 2016 : UN NOUVEAU TRAITEMENT POUR LE LYMPHÔME DE L'ENFANT**

Une équipe de l'Institut Gustave Roussy à Villejuif, a obtenu des résultats spectaculaires dans le traitement du lymphome de l'enfant en combinant chimiothérapie et immunothérapie.

L'étude des chercheurs de l'Institut Gustave Roussy à Villejuif a fait grand bruit lors du Congrès mondial sur le cancer (ASCO) qui se tenait ce week-end à Chicago (Etats-Unis). En combinant chimiothérapie et immunothérapie chez des enfants atteints de lymphome, ils ont réussi à augmenter le taux de survie de 13%. "On est passé de 81% de survie à plus de 94% de survie. Maintenant, on peut considérer qu'on a quasiment gagné la bataille" a déclaré le Dr Véronique Minard-Colin, pédiatre cancérologue à l'Institut Gustave Roussy.

Le lymphome de Burkitt est une forme rare de cancer de la lympho, qui touche principalement les enfants. Pour leur étude, les chercheurs ont donc recruté 310 petits malades dans 12 pays différents. Ils ont été divisés en deux groupes : l'un a reçu le traitement par chimiothérapie habituel et le second a reçu en plus un anticorps appelé rituximab, qui sti-



mule le système immunitaire. C'est ce traitement combiné qui a réduit le risque de décès ainsi que le risque de rechute et de progression du cancer de 70%.

Cette association rituximab-chimiothérapie devrait s'imposer désormais comme le nouveau standard de traitement pour cette forme de lymphome de l'enfant.

## RÉPRESSION DES SAHRAOIS À SMARA: Le Polisario saisit les instances de l'ONU

Le Front Polisario a saisi les instances de l'ONU suite à la répression brutale de jeunes sahraouis à Smara par les forces de sécurité marocaines, alors qu'ils fêtaient la libération du détenu politique sahraoui, Salah Abdallah Lebsir.

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Mohamed Sidi Omar, a adressé samedi une lettre de dénonciation au chef de la Minurso, Colin Stewart, aux sous secrétaires adjoints de l'ONU en charge des affaires politiques et des opérations de maintien de la paix et aux membres du Conseil de sécurité.

Les forces de l'ordre marocaines et des agents paramilitaires ont fait preuve d'une « barbarie qui parle d'elle-même et se passe fort bien de tout commentaire », a dénoncé le diplomate qui a accompagné sa lettre d'un enregistrement vidéo montrant des jeunes sahraouis brutalisés par les forces de sécurité marocaines.

«Malheureusement, ces pratiques terroristes sont perpétrées dans un black-out médiatique total» imposé aux territoires sahraouis occupés où des journalistes et défenseurs des droits de l'homme sahraouis sont « persécutés et détenus de façon arbitraire », a-t-il déploré.

M. Sidi Omar a cité le cas de Nezha El Khalidi, arrêtée le 4 décembre 2018, alors qu'elle diffusait, en direct sur Facebook, une scène de rue au Sahara occidental occupé dénonçant la répression des manifestants sahraouis.

Rappelant les recommandations du secrétaire général de l'ONU dans son dernier rapport sur le Sahara Occidental, le représentant sahraoui a souligné l'urgence de mettre en place une surveillance indépendante des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Dans ce rapport, le chef de l'ONU a estimé qu'«une surveillance indépendante, impartiale, globale et durable de la situation des droits de l'homme est nécessaire pour garantir la protection des sahraouis» dans les territoires occupés.

Le diplomate affirme qu'il est devenu impératif que l'ONU, par le biais de sa mission sur le terrain, prenne les mesures nécessaires pour mettre fin aux brutalités et à l'impunité des autorités marocaines « qui violent les droits humains fondamentaux des sahraouis dans les territoires occupés ».

«Notre peuple a beaucoup souffert et sa patience et confiance dans le processus de paix des Nations Unies s'épuisent de jour en jour», indique-t-il.

## MALI: 2 soldats tués au centre du pays et un attentat déjoué à Bamako

Deux soldats ont été tués au centre du pays par un engin explosif improvisé (EEI) alors qu'un attentat contre la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM) a été déjoué à Bamako, ont rapporté samedi les médias locaux citant un communiqué du ministère malien de la Sécurité.

Selon le communiqué, un véhicule d'une mission du Génie militaire a sauté sur une mine, faisant deux morts et deux blessés.

En provenance de Youwarou (centre du Mali), la mission était en route pour Dioura, plus au nord. D'autre part, un engin explosif improvisé (EEI) accroché à un véhicule, a été découvert à l'extérieur du Quartier général de l'EUTM, à la faveur d'un contrôle de routine, a indiqué le communiqué.

«L'engin qui était connecté à un téléphone portable a pu être arraché par un robot démineur sans aucun incident», a précisé la même source.

## CRISE AU SOUDAN: «Désobéissance civile» dans un climat de tension croissante

Les Soudanais qui exigent de l'armée la remise du pouvoir au civil, ont entamé dimanche un mouvement de «désobéissance civile» dans un climat de tension croissante marqué par la violente dispersion le 3 juin, d'un sit-in à Khartoum qui avait fait des dizaines de morts et suscité l'indignation dans le monde.

Lancée par les chefs de la contestation contre le Conseil militaire de transition (CMT) quelques jours après une grève générale de 48 heures, la campagne nationale de «désobéissance civile» a été marquée au premier jour, par des tirs de gaz lacrymogènes contre des manifestants qui tentaient d'ériger des barrages routiers à Bahri, quartier du nord de la capitale, selon des médias.

La circulation automobile était, par ailleurs, réduite dans la capitale alors que les transports en commun semblaient absents.

La plupart des commerces sont restés portes closes, d'après des correspondants de presse sur place.

Le trafic aérien a été également touché par le mouvement de désobéissance civile.

De nombreux passagers attendaient dimanche matin devant l'aéroport, selon la même source.

La «grève générale» et la mise en place de barricades sur les routes sont les principaux outils de la «désobéissance» évoqués par l'Association des professionnels soudanais (SPA), qui fait partie de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation. Les contestataires sont déterminés plus que jamais à poursuivre leur mouvement jusqu'à l'instauration d'un pouvoir civil. «La désobéissance civile et la grève générale sont nos moyens pacifiques pour arracher notre droit à la vie face à la barbarie des milices», a déclaré la SPA dans un communiqué.

Pour la SPA, la désobéissance civile constitue «un acte pacifique capable de mettre à genoux le plus puissant arsenal d'armes au monde».

### Forte tension après la «violente répression» de lundi dernier

Le SPA accuse le CMT de la «violente répression» qui s'est abattue sur le pays depuis la dispersion sanglante du sit-in installé devant le QG de l'armée à Khartoum, le lundi 3 juin.

Le «massacre» de lundi dernier, vivement condamné par la communauté internationale, et d'autres incidents survenus aussi le 3 juin, ont coûté



la vie à 115 personnes, selon un bilan du comité de médecins proche de la contestation. Le gouvernement conteste ce bilan et avance le chiffre de 61 morts. Des milliers de personnes campaient devant le QG de l'armée, lieu emblématique de la contestation, depuis le 6 avril, dans le prolongement d'un soulèvement populaire inédit déclenché le 19 décembre.

Après la destitution par l'armée du président Omar al-Bachir le 11 avril, les manifestants ont réclamé le départ des militaires et le transfert du pouvoir aux civils. Mais les négociations entre contestation et militaires ont été suspendues le 20 mai, faute d'accord.

Dans une tentative de trouver une issue à la crise soudanaise, le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a effectué une visite à Khartoum en guise de médiateur entre la contestation et le Conseil militaire de transition.

Le Premier ministre éthiopien avait appelé à une transition démocratique «rapide», après avoir rencontré le président du CMT, le général Abdel Fattah al-Burhane, et plusieurs chefs de la contestation.

«L'armée, le peuple et les forces politiques doivent faire preuve de courage et de responsabilité en prenant des actions rapides vers une période de transition démocratique et consensuelle dans le pays», avait déclaré M. Ahmed dans un communiqué. Les

négociations entre les parties en conflit ont été suspendues le 20 mai, chaque camp voulant prendre la tête de cette transition. Durant la visite vendredi du Premier ministre éthiopien, les militaires se sont dits «ouverts aux négociations» mais l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC) a opposé des conditions dont une enquête internationale sur le «massacre» du sit-in.

Par ailleurs, la situation au Soudan continue de susciter la préoccupation de la communauté internationale.

L'Union africaine (UA) a exhorté samedi les acteurs étrangers à éviter toute ingérence au Soudan.

L'appel urgent a été lancé par le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, dans un communiqué dans lequel il a souligné la nécessité de trouver «des solutions élaborées par le Soudan» à la crise politique en cours dans le pays.

Pour sa part, l'Union européenne (UE) a exhorté le CMT à «cesser immédiatement les actes de violence et à mener à une enquête crédible et sérieuse sur les actes de violence orchestrés contre les manifestants».

Et la Ligue arabe a appelé les parties soudanaises à éviter toute action susceptible d'entraîner «une escalade de la tension» et à ne pas «s'écarter de la voie pacifique nécessaire à la bonne conclusion du processus de transition politique dans le pays».

## PRÉSIDENT GHALI: Le peuple sahraoui plus que jamais déterminé à poursuivre sa lutte pour recouvrer son indépendance

Le président sahraoui, Brahim Ghali a mis en avant la détermination du peuple sahraoui à consentir davantage de sacrifices pour parachever la souveraineté de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD) sur l'intégralité du territoire national, soulignant que les politiques d'intransigeance et d'obstruction de l'occupant n'entameront pas la volonté des Sahraouis à poursuivre leur lutte pour la liberté et l'indépendance.

Président le Conseil des ministres au siège de la présidence de la République, le Président Brahim Ghali, Secrétaire général du Front Polisario a affirmé que la lutte du peuple sahraoui pour recouvrer ses droits légitimes à la liberté et à l'indépendance «se poursuivra,



en toutes circonstances, et ne pourra être freinée par les politiques d'intransigeance et les manœuvres d'obstruction menées par l'occupant marocain". «Fort du courage de ses jeunes et de la conscience qui anime ses différentes franges, le peuple sahraoui appuyé par son armée, est prêt aujourd'hui

et demain à consentir davantage de sacrifices en vue de parachever la souveraineté de la RASD sur l'ensemble de son territoire national", a ajouté le Président Ghali.

Par ailleurs, le président sahraoui a relevé l'importance extrême que revêt le programme d'été mis en place au profit des jeunes et

des étudiants, partant du fait qu'il est destiné à une frange qui a été de tout temps l'épine dorsale de la bataille de libération nationale et gage de sa poursuite.

Le Secrétaire général du Front Polisario a estimé que cette station doit être l'occasion pour se mobiliser, intensifier les efforts de tous les cadres, citoyens et institutions et de «retrousser les manches en vue de relever les défis existants, préserver l'unité nationale, s'unir pour réaliser les objectifs du front populaire de libération de Sakia El-Hamra et Oued Edhahab, et de renforcer le front interne et les fondements de la résistance afin de faire face aux plans et complots ourdis par l'ennemi».

## PALESTINE:

**Le gouvernement palestinien condamne une politique américaine d'«extrémistes»**

Le gouvernement palestinien a dénoncé une politique américaine menée par des «extrémistes» et condamné les propos samedi de l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, selon lesquels Israël a le droit d'annexer «une partie» de la Cisjordanie occupée.

«Sous certaines circonstances (...) je pense qu'Israël a le droit de conserver une partie de, mais pas toute, la Cisjordanie», territoire palestinien occupé par Israël depuis plus de 50 ans, a déclaré l'ambassadeur américain, David Friedman, dans une interview samedi dans le quotidien américain New York Times.

Dans un communiqué publié samedi soir, le porte-parole du gouvernement palestinien Ibrahim Melhem a condamné les propos de M. Friedman, dénonçant une politique étrangère américaine dirigée par «un groupe dont certains n'ont pas la maturité politique nécessaire et parmi lesquels se trouvent des extrémistes».

Le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erekat, a lui-même qualifié M. Friedman d'ambassadeur extrémiste des colons israéliens, sur Twitter, avant d'ajouter: «leur vision consiste à annexer un territoire occupé, un crime de guerre selon le droit international».

«Sur quel principe base-t-il sa conviction?», a demandé le ministre palestinien des Affaires étran-



gères, évoquant l'interview de M. Friedman.

«Sur le droit international interdisant l'annexion d'un territoire par la force? Ou la réalité imposée par les forces d'occupation?», a-t-il poursuivi dans un communiqué dimanche, envisageant de déposer une plainte auprès de la Cour pénale internationale (CPI).

La colonisation par Israël de la Cisjordanie occupée et de la ville

sainte d'El-Qods occupée et annexée, illégale au regard du droit international, s'est poursuivie sous tous les gouvernements israéliens depuis 1967.

La direction palestinienne a suspendu les contacts officiels avec le gouvernement américain depuis décembre 2017, après la reconnaissance par Washington de la ville d'El-Qods comme «capitale d'Israël».

**Palestine: La solution à deux Etats, seule issue au conflit**

L'Allemagne a réaffirmé hier que la solution dite «à deux Etats», israélienne et palestinienne, était la «seule solution» pour mettre fin à ce long conflit, à l'approche d'une divulgation d'un plan de paix américain controversé.

«Nous sommes toujours d'accord sur le fait qu'une solution à deux Etats à travers des négociations est la seule solution», a déclaré le chef de la diplomatie allemande, lors d'une conférence de presse conjointe à Amman, avec son homologue jordanien, Ayman Safadi. «La question palestinienne était au cœur de

nos discussions», a, pour sa part, indiqué M. Safadi.

Les déclarations interviennent dans une conjoncture marquée par la préparation d'un plan de paix américain pour le Moyen-Orient et l'annonce est prévue fin juin par Washington.

Fin mai, le gendre et conseiller du président Trump, Jared Kushner, en tournée régionale pour promouvoir le plan, a rencontré le roi Abdallah II de Jordanie.

Promettant des idées nouvelles, M. Kushner refuse de parler de la solution dite «à deux Etats», pourtant au cœur de la

diplomatie mondiale depuis des décennies.

Les Palestiniens ont d'ores et déjà rejeté le plan américain tant l'administration de Donald Trump s'est discréditée par ses mesures foncièrement pro-israéliennes, comme le fait de considérer El-Qods comme capitale d'Israël fin 2017. Les ministres jordaniens et allemands ont par ailleurs souligné l'importance de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), précisant qu'ils continueraient à soutenir cette agence, qui a récemment rejeté l'appel américain à son démantè-

ment. En 2018, les Etats-Unis avaient annoncé mettre fin à leur aide financière annuelle de 300 millions de dollars, estimant que l'Unrwa avait fait son temps.

Pays allié des Etats-Unis, la Jordanie est le gardien des lieux saints à El Qods et accueille, selon l'ONU, près de 2,2 millions de réfugiés palestiniens sur une population de 6,6 millions. M. Maas a également annoncé un prêt sans condition de 100 millions de dollars de l'Allemagne à la Jordanie, en proie à des difficultés économiques chroniques.

## IRAN-ALLEMAGNE-UE:

**Zarif appelle l'UE à normaliser ses relations économiques avec Téhéran**

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a appelé hier les pays européens de contribuer à ce que la situation des relations économiques avec de l'Iran soit «normalisée», à la veille de la venue à Téhéran de son homologue allemand Heiko Maas, ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant devant des journalistes iraniens, M. Zarif a demandé aux pays européens de contribuer à ce que la situation des relations économiques avec Téhéran soit «normalisée», notamment après le durcissement des sanctions américaines à l'égard de l'Iran dans le sillage de son retrait unilatéral de l'accord nucléaire, ont ajouté les mêmes sources. Le chef de la diplomatie iranienne a invité, également, les pays européens à changer leurs poli-

tiques vis-à-vis de la région et du dossier nucléaire iranien, ont poursuivi les médias locaux. «Les politiques de l'Europe dans notre région n'ont eu d'autre résultat que de produire des dégâts», a-t-il estimé, évoquant notamment la question de vente d'armes à des pays de la région qui sont utilisées dans le conflit yéménite. Le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, est attendu lundi à Téhéran. L'Allemagne est, avec la Chine, la France la Grande-Bretagne et la Russie, l'un des Etats encore partenaires de l'Iran dans le cadre de l'accord de Vienne depuis que les Etats-Unis ont décidé en mai 2018 de se retirer unilatéralement de ce pacte et de réimposer une batterie de sanctions économiques contre Téhéran. Aux termes de l'accord, Téhéran s'est engagée à réduire son

programme nucléaire en échange de la levée d'une partie des sanctions économiques internationales qui asphyxiaient son économie.

En mai, un an après le retrait américain, Téhéran a menacé de s'affranchir progressivement de l'accord de Vienne à moins que ses partenaires, en particulier européens, ne l'aident à contourner les sanctions américaines. Téhéran a opposé vendredi une nouvelle fin de non recevoir à l'idée défendue par le président français, Emmanuel Macron, d'un nouvel accord avec l'Iran qui viendrait élargir l'accord de Vienne en intégrant notamment des éléments qui limiteraient l'activité balistique de Téhéran ou sa politique de voisinage, que les Occidentaux jugent «déstabilisatrice».

## IRAN:

**Téhéran dévoile un nouveau système de défense antiaérienne**

La défense iranienne a dévoilé, hier, son propre système de défense antiaérienne baptisé Khordad 15, fabriqué par des experts et des scientifiques iraniens, ont rapporté des médias locaux.

La cérémonie de présentation de cet équipement s'est déroulée en présence du ministre de la Défense, le général Amir Hatami, et le commandant des forces de défense aérienne de l'armée iranienne, le général Ali Reza Sabbahi Farad, a indiqué l'agence Irna. Le ministre de la Défense a passé en revue à l'occasion les caractéristiques du nouveau système de défense antiaérienne dit avancé «15 Khordad», indiquant que ce système pouvait détecter des cibles telles que des avions de combat et des avions d'attaque à une distance de 150 km et des cibles à 120 km, a poursuivi la même source.

Il a déclaré que la capacité du système consiste à détecter et à suivre 6 cibles simultanément, soulignant «la grande mobilité de ce système en mesure de se préparer à la guerre et d'entrer en opération en moins de 5 minutes».

Le ministre de la Défense iranienne a soutenu, en outre, que le système est équipé d'un radar de scène avec la possibilité d'affrontement simultané avec plusieurs cibles et dispose de lanceurs indépendants utilisant un missile «Hunter 3».

M. Hatami a assuré que le système mis en place pouvait engager efficacement des objectifs aériens dotés de capacités offensives élevées telles que des avions de reconnaissance, des bombardiers et des chasseurs tactiques, et qu'il était capable de détruire les objectifs de la croisière.

## BREXIT:

**La piste de renégociation est possible**

Le ministre britannique des Affaires étrangères, Jeremy Hunt, candidat à la succession de la Première ministre Theresa May, n'écarte pas une possibilité de renégociation avec l'Union européenne pour éviter un Brexit sans accord, s'appuyant sur une conversation qu'il a eue en ce sens avec la chancelière allemande Angela Merkel.

La chancelière a dit que, bien sûr, avec un nouveau Premier ministre britannique, nous (les 27 autres Etats de l'UE, ndlr) voudrions examiner toutes les solutions que vous avez à proposer, a-t-il affirmé hier sur la chaîne de télévision Sky News, relatant une conversation avec Angela Merkel en marge des commémorations du Débarquement en Normandie.

«Je suis absolument sûr que si nous adoptions la bonne approche sur ce sujet, les Européens seraient prêts à négocier», a-t-il ajouté.

Le ministre n'a pas précisé s'il faisait allusion à une renégociation de l'accord de sortie de l'UE conclu entre Londres et Bruxelles et rejeté par le parlement britannique - auquel les 27 n'entendent pas retoucher- ou de la Déclaration politique dessinant les contours de la relation post-Brexit.

L'UE a fait savoir par le passé qu'elle était prête à rediscuter de cette Déclaration si Londres revoyait ses positions sur l'union douanière ou l'accès au marché unique.

L'accord du Brexit contient notamment la disposition très controversée du «filet de sécurité», ou «backstop», qui prévoit en dernier recours le maintien de tout le Royaume-Uni dans une union douanière pour éviter une frontière physique en Irlande.

Selon Jeremy Hunt, la chancelière allemande a déclaré que les dirigeants européens pourraient être ouverts à une solution technologique pour régler la question de la frontière irlandaise, solution pour le moment jugée irréaliste par Bruxelles.

«Elle m'a dit que l'Allemagne n'avait pas de frontière avec la République d'Irlande, vous, vous l'avez (...) donc vous devez trouver la solution», a raconté le ministre britannique.

«Il s'agit donc d'une solution fondée sur des technologies, ce que les Allemands appellent des frontières intelligentes.

Je pense que c'est faisable».

Il est à rappeler que le report ou la renégociation du Brexit n'est pas du goût de plusieurs dirigeants européens dont le président français Emmanuel Macron qui a promis de «faire échouer toute initiative de renégociation» quitte à faire cavalier seul.

## AÏN DEFLA : Commémoration du 61e anniversaire de la mort du chahid M'hamed Raïs

La commune de Djellida (Aïn Defla) a commémoré, samedi, le 61ème anniversaire de la mort du chahid Si M'hamed Raïs tombé au champ d'honneur le 8 juin 1958.

A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée sur la stèle érigée à la mémoire du martyr au douar Daouadj et la Fatiha du saint livre récitée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le P/APW et le directeur des moudjahidines.

De nombreux compagnons d'armes du chahid venus de plusieurs régions de la wilaya, ont tenu à rendre hommage au chef du célèbre commando Djamel (dont l'activité a marqué la Wilaya IV historique) dans une ambiance empreinte de convivialité de méditation. Relevant que cette commémoration intervient quelques jours après la célébration de l'aïd el fitr, le directeur des moudjahidines de la wilaya de Aïn Defla, Belhadj Djelloul M'hamed, a émis le souhait de voir la commémoration des illustres martyrs de la révolution constituer une occasion pour rassembler les Algériens et unifier leurs rangs. Il a mis l'accent sur le fait que les jeunes doivent s'inspirer des sacrifices de ce chahid dont le parcours révolutionnaire est des « plus riches », les invitant à s'inspirer de sa



clairvoyance et de son patriotisme.

Né en 1931 à Ouled Bouziane dans la commune de Djellida, Si M'hamed Raïs a, dès sa tendre enfance, entamé des études coraniques dans la zaouia familiale avant de rejoindre celle du cheikh Si Ahmed, dans la commune de Bourached.

En 1948, il devient membre du Parti du peuple algérien (PPA) chargé de la propagande et du recrutement dans les régions de Miliana, Khemis Miliana et Aïn Defla.

Au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), il active avec les éléments chargés de la préparation

de la lutte armée à l'instar de Si M'hamed Bouguerra, Mustapha Ferroukhi, El Baghdadi, Si Belkadir et Si Melki.

En 1956, son dévouement et son inlassable activité l'ont propulsé au poste de chef de région dans la zone 4 pour les affaires militaires puis à celui de responsable du commando Djamel qui marqua de son empreinte les combats dans les maquis de Amrouna, El Medad et Palestro.

Le 8 juin 1958, Si M'hamed Raïs tomba au champ d'honneur au cours d'un violent accrochage avec plusieurs unités des Béréts noirs au douar Douadji, dans la région de Djellida.

## FRANCE : Il faut rendre les crânes des résistants algériens

Les crânes des résistants algériens doivent être restitués à leur pays d'origine, a déclaré l'anthropologue Alain Froment qui a dirigé pendant dix ans les collections d'anatomie du Musée de l'Homme de Paris, soulignant le symbole que représentent ces résistants algériens.

« Bien sûr, on voit le symbole que représentent ces résistants algériens. Nous en avons hérité pour des raisons historiques, mais il faut évidemment les rendre, il n'y a aucun débat là-dessus », a affirmé ce docteur en anthropologie biologique, chargé de la gestion du dossier de la restitution des crânes à Algérie, dans une interview à l'hebdomadaire *Le Journal des arts*, paru vendredi.

Il a indiqué que le musée « n'a pas la main » pour la restitution, en raison des modalités du véhicule juridique qui restent « en suspens ». « C'est la raison de cette commission franco-algérienne », a-t-il expliqué, précisant dans ce cadre que « la politique est distincte selon que les restes sont nommés ou anonymes ».

Il a ajouté que la commission, dirigée par le médecin légiste le professeur Belhadj, fait en quelque sorte un « travail d'identification judiciaire ». « Ensemble, nous examinons les cadavres un à un pour déterminer leur âge, leur sexe. Ce travail collectif est salutaire puisqu'il nous a permis de documenter de manière approfondie nos collections », a-t-il souligné, indiquant que des archivistes algériens « étudient par ailleurs les archives coloniales à Aix », qui ont déjà trouvé des éléments que « nous n'avions pas ici et qui permettent d'identifier des crânes ». « Nous avons un mandat de la présidence, puisque Emmanuel Macron a dit que nous restituons les crânes des résistants algériens. Et il a bien dit

+résistants+ », a-t-il tenu à souligner en réponse à une question sur la restitution des autres restes d'Algériens conservés en France. Il a précisé que la plupart des crânes sont « anonymes » et qu'« ne rentrent pas dans la négociation ».

« Si c'est un anonyme documenté comme victime d'une exaction, il est possible de discuter : il rentre dans un fait de résistance ou d'exaction, donc il y a réparation », a-t-il expliqué, indiquant qu'il y a « 381 crânes algériens, dont la grande majorité proviennent des fouilles archéologiques ».

Par ailleurs, il a fait savoir que toute procédure de restitution est encadrée par des circuits juridiques « complexes » que sont chargés de démêler les membres de la commission franco-algérienne en lien avec les autorités des deux pays.

Dans une interview à l'APS, en avril 2018, le chercheur algérien Ali Farid Belkadi, à l'origine de la découverte au Musée de l'Homme de Paris des crânes des résistants algériens, avait indiqué, rappelé-t-on, que parmi les 536 restes mortuaires d'Algériens recensés, il y a 70 crânes appartenant aux résistants de Zaatcha (Biskra). « Les 70 crânes de Biskra, sont bel et bien ceux de résistants de Zaatcha, qui furent décapités à la fin du siège de l'oasis par les soldats du corps expéditionnaire français », avait précisé ce chercheur en histoire et anthropologie, soulignant que certains ossements concernent la préhistoire. « La présence de ces crânes et de divers ossements en provenance d'Algérie est bel et bien établie et vérifiée dans la base de données du musée où figurent les « spécimens » informatisés et non l'intégralité des collections qui restent encore à repérer et à cataloguer », avait-il ajouté.

APS

### PUBLICITÉ



EPE.Algérie Telecom-SPA-

Direction Opérationnelle De Blida

SDFS/Département Achat Et De La Logistique

NIF 000216001808337

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES**

N°08./AT /DO BLIDA/2019.(RELANCE)

UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

Est lancé pour :

### **«TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIGNES D'ABONNES »**

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce le code d'activité 109214 intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

Les Entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle de Blida contre le paiement d'un montant de cinq mille dinars 5000,00DA. non remboursable au compte bancaire d'Algérie Telecom BNA 004450300000048 clé 60

Les offres doivent être composées :

#### **1- Dossier Administratif :**

- La déclaration de probité joint en annexe
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
- Copie de la mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.
- Copie de l'extrait de rôles apuré ou avec un échéancier de règlement.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF.
- Casier judiciaire du soumissionnaire lorsque il s'agit d'une personne physique et du gerant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours valide ;
- La délégation du pouvoir de signature, le cas échéant.

#### **2- Offre Technique :**

- o **Dossier d'éligibilité :**
- Copie de l'extrait du registre du commerce comprenant le code d'activité « construction des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».
- o **Dossier Technique :**
- Une déclaration à souscrire joint en annexe
- Les références détaillées de l'entreprise, principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des Documents, attestations de bonne exécution ou PV de réception justifiant le nombre d'abonnés raccordés.
- La déclaration sur l'honneur respectant le modèle ci-joint en ANNEXE
- La lettre d'engagement sur les moyens humains dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le modèle joint en ANNEXE
- La lettre d'engagement sur les moyens matériels dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le modèle en ANNEXE
- Le présent cahier des charges avec la mention manuscrite obligatoire suivant : **« Lu et accepté »** à l'endroit réservé à cet effet pour les trois parties (CCAG, CPT et CPS) ;

#### **Offre financière :**

- Lettre d'engagement et d'adhésion joint en ANNEXE relative au bordereau des prix unitaires d'Algérie Telecom;
- Bordereau des prix unitaires arrêtés par Algérie Télécom joint en ANNEXE portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « **Lu, accepté et adhère au BPU** » ;

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut des renseignements exigés par les documents de l'appel d'offre ou de la présentation d'une offre non conforme, à tous égards aux exigences de ces documents.

Les offres, accompagnées des documents sous-mentionnés, seront présentées sous triple pli fermés portant les mentions suivantes :

- > - Une offre technique insérée dans une enveloppe portant la mention « offre technique » ;
- > Une offre financière insérée dans une enveloppe portant la mention « offre financière » ;
- > Un dossier administratif inséré dans une enveloppe portant la mention « dossier administratif ». Les deux offres seront placées dans une autre enveloppe fermée et anonyme sur laquelle il sera portée :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

DIRECTION OPERATIONNELLE DE BLIDA

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales

N°08./AT/DO BLIDA/2019 (RELANCE)

### **« TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIGNES D'ABONNES »**

- La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à (14h00), à compter de la date de la première parution du présent avis d'Appel d'offres dans la presse
- La date de dépôts des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus de 08h00 à 14h00
- Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.
- L'ouverture des plis se fera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14H00 à l'adresse ci-dessus.

## MUSIQUE

# «Lemma Becharia» en tournée en Europe

La troupe féminine «Lemma Becharia», menée par la chanteuse Souad Asla, est programmée dans plusieurs villes européennes pour une tournée qui s'étend du 9 juin au 31 août, annonce la troupe sur sa page facebook.

Le groupe a entamé sa tournée par un concert, prévu hier, à l'Institut du monde arabe (Ima) à Paris, avant de se produire sur la scène du Festival «Any where in the wind blows» dans la ville néerlandaise de La Haye puis au Festival des cinq continents en Suisse.

Cette troupe créée pour faire revivre des genres musicaux populaires féminins de la Saoura (sud-ouest algérien) est également attendue en Suède, en Pologne, aux Iles Canaries et dans plusieurs villes françaises. Formé en 2015 par la chanteuse Souad Asla, le groupe est constitué d'une dizaine de chanteuses et musiciennes de la région de Bechar, dont Hasna El Becharia, Zohra Kherabi, Rabea Boughazi ou encore Mabrouka Brik.

La «Ferda» féminine, le diwan



mais aussi des chants traditionnels des «Zeffanates» et «Djebbaryates» (troupes musicales locales) chantés lors des fêtes familiales ou populaires, sont autant de styles exécutés sur scène par la troupe qui entend vulgariser des musiques comme le

«Haidous» et le «Chellali», très rarement joué en public.

En février 2018, «Lemma Becharia» avait sorti son premier album, «Lemma», dédié à la sauvegarde du patrimoine musical de la Saoura. Après plusieurs scènes en Algérie et en France, la troupe était invitée d'honneur du Festival international de la hadra féminine et musiques de transe d'Essaouira (Maroc) de 2016, avant une tournée en France et en Belgique en novembre 2018.

## UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

- Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par les festivités célébrant la Journée internationale de l'enfance, au-delà d'autres activités liées au théâtre et au cinéma.

- Départ, samedi dernier à la wilaya de Naâma, d'une caravane culturelle dédiée au 4e Art et au divertissement, pour une série de représentations de proximité, programmées dans les différents quartiers de la ville, à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance, célébrée le 1er juin de chaque année.

- Célébration, samedi dernier à la salle Atlas à Alger, de la Journée internationale de l'enfant avec un spectacle de l'Inchad, animé par une troupe de Gharadia, en présence de la ministre de la Culture Meriem Merdaci.

- Hommage, samedi dernier au siège de l'association socioculturelle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH), au dramaturge Abdelkader Alloula, à l'initiative d'anciens compagnons du regretté.

- Le long métrage, «Le sang des loups» du réalisateur algérien Amar Si Fodil, sélectionné dans la compétition officielle du prochain Festival international du film arabe de Meknès (FIFAM/ 14-21 juin), qui prévoit de distinguer également, entre autres comédiens et acteurs célèbres, Sid Ahmed Agoumi pour l'ensemble de sa carrière.

- Les films algériens, «Synapses» de Noueddine Zerrouki, «Noktat sifr» (point zéro) de Nassim Boumaïza et «Hadi hiya» de Youcef Mehass, prennent part à la compétition officielle du Festival maghrébin du film, prévu du 11 au 15 juin à Oujda (Maroc), avec un jury présidé par le critique-académicien algérien du cinéma, Ahmed Bejaoui.

## AÏN DEFLA :

## Tenue avant fin 2019 d'un séminaire national sur le patrimoine algérien



Un séminaire national sur le patrimoine algérien se tiendra ½ avant la fin de l'année en cours à Aïn Defla, a annoncé samedi le directeur de la Culture de la wilaya.

Des communications seront données par des chercheurs et des spécialistes de renom lors de cette rencontre dont l'objectif essentiel est de faire connaître les différentes facettes du patrimoine national et les moyens de le protéger, a précisé Hasnaoui Mahmoud en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste coïncidant avec le 8 juin de chaque année. Evoquant les mu-

sées, il a mis l'accent sur le rôle de premier plan qu'il joue dans la préservation du patrimoine matériel et immatériel, qualifiant ces établissements de «mémoire collective».

«Le musée a une mission de service public et c'est pour cette raison qu'il a un rôle de conservation, mais aussi un rôle social en matière d'éducation, d'inclusion et de cohésion sociale», a-t-il soutenu. S'exprimant, par ailleurs, sur le programme mis en place par la direction de la Culture en prévision de la saison estivale à Aïn Defla, M. Hasnaoui a fait état de «riches activités», comportant notam-

ment des concerts de musique ainsi que des festivals du rire, signalant que des contacts ont été noués avec nombre d'artistes en vue d'animer les concerts en question. Des ateliers pédagogiques et ludiques au profit des enfants, ainsi que des rencontres figurent dans le programme mis en place à l'occasion de la saison estivale, a-t-il ajouté.

De nombreux artistes de la wilaya ont été honorés dans une ambiance empreinte de joie et de convivialité à l'occasion de la célébration de la journée de l'artiste abritée en fin d'après-midi par le musée communal de Aïn Defla.

## TECHNOLOGIE

## AFFAIRE HUAWEI:

## Pékin lance un avertissement aux grandes entreprises technologiques

Le gouvernement chinois a convoqué récemment des responsables de grandes entreprises technologiques pour les avertir des conséquences d'un arrêt de leurs ventes de technologies en Chine dans le sillage de la crise que traverse le groupe chinois Huawei, deuxième fabricant mondial de smartphones, ont rapporté samedi des médias américains. Washington a annoncé mi-mai, en plein conflit commercial avec Pékin, son intention de placer le géant chinois des télécoms Huawei sur une liste de sociétés suspectes auxquelles il est interdit de vendre des technologies. Cette mesure menace la survie du groupe chinois, qui a besoin de composants et de logiciels made

in USA pour ses produits. Plus tôt cette semaine, le gouvernement chinois a convoqué des dirigeants des sociétés américaines Dell et Microsoft et sud-coréenne Samsung-entre autres - afin de les prévenir que toute réduction de leurs activités en Chine pourrait conduire à des représailles, a affirmé le quotidien

américain The New York Times. Il a été rappelé aux entreprises américaines que la décision de l'administration Trump d'interdire le partage de technologies entre groupes chinois et américains «avait perturbé la chaîne mondiale d'approvisionnement» et que «les sociétés qui appliquaient cette politique

pourraient faire face à des conséquences permanentes», a rapporté le journal. Les sociétés basées en dehors des Etats-Unis ne seront pas sanctionnées si elles poursuivent leurs affaires en Chine sans changement, a précisé le quotidien. Vendredi, Facebook a suspendu la pré-installation de ses applications

sur les nouveaux appareils de Huawei, pour se conformer aux sanctions américaines, isolant encore davantage le géant chinois, actuellement numéro deux des smartphones et un des leaders mondiaux des équipements 5G. Google avait également indiqué en mai qu'il allait couper les ponts avec Huawei.

## PUBLICITÉ



EPE / SPA au capital social de 61.275.180.000 de DA RC n° 02B18083

ALGERIE TELECOM GROUPE  
Direction Opérationnelle DE TELBA

### AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMAL N° : DO/SDFS/DAL/07/2019

La DO Tébossa informe les candidats intéressés par l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimal N° : DO/SDFS/DAL/07/2019, portant sur les TRAVAUX DE REMPLACEMENT, DE REPARATION ET DE DEVELOPPEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE URBAIN, que la date limite de dépôt des offres prévue pour le 10 Juin 2019, est prorogée au 20 Juin 2019.

ALGERIE TELECOM  
Siège Social: Route Nationale n° 3, Oued Maison, Mohammadia, 16200 - ALGER  
NF : 000 216 001 808 337  
NS : 000 216 260 656 936

www.algerietelecom.dz  
Email: contact@algerietelecom.dz  
Tel : +213 (021) 82 38 38  
Fax : +213 (021) 82 38 39







## DOPAGE:

## La Fédération internationale d'athlétisme maintient la suspension de la Russie

La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a maintenu samedi la suspension de la Russie, bannie depuis novembre 2015 en raison d'un vaste scandale de dopage et de corruption, a-t-on appris de source proche du dossier.

C'est la 11e fois que le Conseil de l'IAAF, réuni à Monaco, recense les Russes, dont l'ultime apparition sous leurs couleurs dans une compétition internationale d'athlétisme remonte aux Championnats du monde en 2015 à Pékin.

L'IAAF reste ainsi la dernière grande instance du sport mondial à bannir la Russie, réintégré par le Comité international olympique (CIO) et l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Le rapport de la Task Force mise en place pour juger des progrès des Russes dans la lutte antidopage a certes noté des «évolutions positives», selon une source proche du dossier, comme le remboursement des frais (2,8 millions d'euros) générés par le traitement du scandale ainsi que l'accès aux données du laboratoire antidopage de Moscou.

Mais la Task Force a été «troublée» par les récentes révélations sur des entraîneurs continuant à exercer après avoir pourtant été suspendus pour dopage ou l'affaire Lyssenko, selon la même source.

Le Sunday Times a en effet révélé le 2 juin que des responsables de la Fédération russe d'athlétisme ont aidé dans sa défense le vice-champion du monde du saut en hauteur Danil Lyssenko, suspendu en août 2018 pour ne pas s'être rendu disponible à des tests antidopage.

Ils ont fabriqué des documents afin de prouver qu'il était trop malade pour fournir sa localisation en vue de contrôles inopinés et sont allés jusqu'à inventer une clinique fantôme à Moscou où il aurait été soigné.

La suspension de la Russie est donc prolongée au moins jusqu'au prochain Conseil de l'IAAF qui aura lieu à Doha quelques jours avant les Mondiaux (27 septembre - 6 octobre), ce qui rend hypothétique la présence d'une délégation russe en cas de réintégration à cette date.

Des athlètes russes seront cependant bien présents aux Mondiaux.

Ceux qui sont considérés comme irrécupérables par un panel antidopage peuvent en effet participer sous drapeau neutre aux compétitions d'athlétisme.

APS

## HANDBALL:

## Labane : «Le MJS n'a pas rejeté les propositions d'amendement des règlements généraux de la Fédération»

Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, a assuré samedi à Alger, que le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) n'a pas rejeté les propositions d'amendement de quelques règlements généraux de la FAHB, «sinon comment l'Assemblée générale ordinaire a été autorisée» pour l'adoption des bilans moral et financier.

«Les travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) pour l'adoption des bilans moral et financier se sont déroulés samedi après l'approbation de la majorité des membres de l'AG et en présence du représentant du MJS, en se basant sur les résultats de l'AG extraordinaire qui s'est déroulée le 24 mai dernier», a déclaré Labane à l'APS.

«Je pense que notre réponse au MJS concernant la modification de quelques règlements généraux de la FAHB a été claire. L'adoption des bilans moral et financier a été votée à main levée au lieu du vote secret, comme proposé par le secrétaire général de la FAHB, Rabah Djelamide», a-t-il ajouté. Les 67 membres sur les 122 que compte l'AG de la FAHB, qui s'étaient réunis en session extraordinaire en mai dernier, ont accepté d'amender quelques règlements généraux, alors que le SG de la FAHB, Rabah Djelamide, s'était opposé à ces changements.

Sous le coup d'une suspen-

sion, Djelamide, qui a été empêché de prendre part à cette AG ordinaire, a fait savoir qu'il allait déposer un recours au MJS pour annuler cette AGO, «car plusieurs membres n'ont pas le droit d'y participer».

«Quelques règlements que les membres de l'AG ont demandé à modifier, ont fait l'objet de décrets ministériels et exigent du temps pour leur révision», a souligné le SG de la FAHB, estimant que sa suspension est une mesure «arbitraire et une vengeance».

«Le MJS n'a pas été informé du déroulement de l'AG extraordinaire le 24 mai dernier. Le quorum n'avait pas été atteint



et a été complété par des membres n'ayant pas le droit d'y participer», a-t-il ajouté. Djelamide a également soulevé la nomination «illégal» de Sofiane Haïouani, actuellement entraîneur du club émirati de Sharjah, à la tête de la Direction des équipes nationales en octobre dernier, alors que ce dernier

«n'a pas eu l'accord du MJS» selon lui. Les bilans moral et financier de la FAHB de l'exercice 2018 ont été adoptés à l'unanimité par 72 membres sur 117 de l'AG, réunis samedi en session ordinaire à l'Institut national de formation supérieure en sciences et technologie du sport à Aïn-Bénian (Alger).

## BATNA :

## 350 athlètes au coup d'envoi du challenge international des Aurès

Pas moins de 350 athlètes ont pris part samedi en fin après-midi, au coup d'envoi du challenge international des Aurès au complexe olympique du 1er Novembre 1954 de Batna. Le président de la ligue d'athlétisme de Batna, Messaoud Khelil a dit s'attendre à une compétition «relevée» aussi bien chez les seniors que chez les jeunes soulignant que cette édition enregistre la participation de plusieurs champions olympiques et africains. Au total 26 épreuves

dont 9 concours sont inscrits au programme de ce challenge parmi lesquels, le 10 000 mètres marche, le 100 mètres, le 400 mètres, le 3000 mètres steeple, le lancer du javelot, le triple saut, a-t-il ajouté.

Contrairement aux éditions précédentes, l'épreuve phare du challenge international des Aurès, le relais d'argent 5x800 mètres (3 garçons-2 filles), prévu en clôture de la compétition, prévu dimanche au complexe du 1er Novembre 1954, a révélé Khelil. La

ligue de wilaya d'athlétisme de Batna a mobilisé tous les moyens nécessaires au bon déroulement de ce Challenge international des Aurès, a-t-il assuré.

Il est à noter que cette compétition qui enregistre la participation d'athlètes nationaux et d'autres venus de Tunisie et du Maroc, est organisée par la Fédération Algérienne d'Athlétisme en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports.

## GP DE F1 DU CANADA :

## 1<sup>re</sup> pole pour Vettel en 17 courses, devant Hamilton

L'Allemand Sebastian Vettel (Ferrari) s'est offert samedi au Grand Prix du Canada sa première pole position depuis le GP d'Allemagne en juillet 2018, devant le Britannique Lewis Hamilton (Mercedes) qui a commis une petite erreur dans son dernier tour.

La deuxième ligne dimanche sera occupée par le Monégasque Charles Leclerc (Ferrari) et l'Australien Daniel Ricciardo, qui offre à Renault sa meilleure position sur la grille de départ depuis son retour en Formule 1

en 2016. Le Français Pierre Gasly (Red Bull) et le Finlandais Valtteri Bottas (Mercedes), parti en tête-à-queue dans la troisième et dernière partie des qualifications (Q3), s'installent eux en troisième ligne seulement.

L'autre pilote Red Bull, le Néerlandais Max Verstappen, a dû se contenter du 11e chronométré et donc d'une élimination dès la Q2- car il a dû interrompre son dernier tour à cause d'un accident du Danois Kevin Magnussen (Haas) ayant provoqué un drapeau rouge. L'Allemand

Nico Hülkenberg (Renault), le Britannique Lando Norris (McLaren), l'Espagnol Carlos Sainz Jr (McLaren) et donc Magnussen complètent le top 10, mais le pilote Haas n'a pas pu prendre part à la Q3.

En toute fin de Q2, il a perdu le contrôle de sa monoplace pour venir heurter le fameux «mur des champions» qui a piégé nombre de pilotes avant lui, parmi les plus grands, héritant ainsi de cette appellation.

Egalement freiné dans son élan par cet accident, son co-

équipier français Romain Grosjean a dû se contenter du 15e temps. Sur les longues lignes droites du circuit Gilles-Villeneuve de Montréal, la Scuderia bénéficie d'un avantage grâce à sa vitesse de pointe.

Mais sur ce tracé propice aux dépassements, partir devant le dimanche ne garantit pas la victoire.

Si les quatre dernières éditions ont été remportées depuis la pole, ce ne fut le cas que lors de la moitié des 22 derniers GP du Canada à Montréal.

## ATHLÉTISME:

## L'Américaine Richardson frappe fort sur 100 m (10.75)

L'Américaine Sha'Carri Richardson a signé à 19 ans la meilleure performance mondiale de l'année sur 100 m avec un chrono de 10 sec 75/100e (vent: +1,6 m/s) lors des Championnats universitaires américains d'athlétisme, samedi à Austin (Texas).

Richardson a amélioré de 14/100e la précédente MPM (10.89) établie par la Jamaïcaine Elaine Thompson, championne olympique 2016 des 100 et 200 m, jeudi à Rome.

L'étudiante de l'université de Louisiane a réussi une entrée remarquable sur la scène internationale, puisqu'elle est désormais

9e performance mondiale de tous les temps.

Elle a aussi pulvérisé le très vieux record du monde des moins de 20 ans, détenu depuis juillet 1977 par l'Est-Allemande Marlies Olsner (10.88). Enfin, Richardson, dont le record personnel était de 10 sec 99/100e, a battu le record universitaire américain, détenu depuis 1989 par Dawn Sowell (10.78).

Elle a dû en revanche se contenter de la 2e place sur 200 m en 22 sec 17/100e (vent: +1,3 m/s), à 1/100e d'Anglerne Annelus (22.16).

Annelus a elle aussi battu le record du monde des moins de 20 ans sur 200 m, dé-

tenu depuis août 2004 par son illustre aînée et compatriote Allyson Felix, sextuple championne olympique (22.18). Il s'agit également de la nouvelle MPM 2019, puisqu'elle a amélioré de 2/100e le précédent chrono de référence (22.18) de la Britannique Dina Asher-Smith. Janeek Brown est elle aussi passée en tête du bilan annuel mondial du 100 m haies avec son chrono de 12 sec 40/100e (vent: +0,6 m/s), soit 7/100e de mieux que la précédente MPM détenue par sa compatriote Kendra Harrison, détentrice du record du monde de la spécialité (12.20).

## COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL / CRB-JSMB 2-0 : Le Chabab s'offre son 8<sup>e</sup> trophée

Dans une finale qui n'a pas tenu toutes ses promesses, le CR Belouizdad s'est adjugé samedi la Coupe d'Algérie de football 2018-2019 en battant en finale la JSM Béjaïa 2 à 0 (mi-temps : 0-0), disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

La partie a été entamée sous le signe de la prudence de la part des deux équipes, certainement tétanisées par l'enjeu de cette finale. Il a fallu attendre la 24<sup>e</sup> minute de jeu pour assister à la première alerte.

Servi du côté gauche, Bechou lance un tir foudroyant, mais le portier béjaoui Aloui, bien placé, a pu dégager le danger. Le Chabab, plus entreprenant, a fait l'essentiel du jeu face à une équipe béjaouie qui s'est contentée de défendre.

Les coéquipiers du capitaine Chamseddine Nessakh auraient pu prendre l'avantage, mais la lucidité en attaque leur a fait défaut. Sans pour autant s'aventurer, les deux techniciens Abdelkader Amrani côté CRB et Moez Bouakaz côté JSMB ont géré cette première période sur le plan tactique jusqu'à la pause sifflée par l'arbitre Mohamed Saïdi, laissant les supporters sur leur faim.

### Dernier quart d'heure fatal pour les Béjaouis

Au retour des vestiaires, les deux équipes ont joué la peur au ventre, même si la JSMB est montée d'un cran, mais sans pour autant réussir à créer un réel danger dans le camp adverse. Alors que les débats se limitaient jusque-là au milieu de terrain, le dernier quart d'heure de la rencontre s'est avéré fatal pour les Béjaouis qui allaient encaisser deux buts.

Servi du côté gauche par le rentrant Bouseliou, Sayoud est parvenu à débloquer la situation (76e), permettant à son équipe de prendre l'avantage. Une ouverture du score intervenue quelques instants après un but refusé par l'arbitre à la JSMB pour une faute peu évidente.

Voulant remettre les pendules à l'heure, la JSMB a laissé des espaces derrière, ce qui a fait le bonheur du Chabab. Bouseliou, homme providentiel de cette finale, a conclu une contre-attaque belouizdadi dans le temps additionnel (90e+4) pour mettre définitivement son équipe à l'abri.

Ayant réussi à mener le Chabab vers un maintien inespéré en Ligue 1, l'entraîneur Abdelkader Amrani entre dans l'histoire de cette épreuve en devenant le premier technicien à la remporter avec quatre clubs différents : le WA Tlemcen (1998), l'ASO Chlef (2005), le MO Béjaïa (2015) et donc le CRB (2019).

Avant le coup d'envoi de cette finale, des actes de vandalisme ont éclaté dans la tribune officielle. Des supporters ont lancé des projectiles, avant de forcer le grillage et d'envahir cette tribune, ce qui a contraint les officiels à quitter les lieux.

Il a fallu l'intervention du service d'ordre pour rétablir le calme. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a été chargé par la Présidence de remettre le trophée au vainqueur, en l'absence du chef de l'Etat Abdelkader Bensalah et du Premier ministre Nouredine Bedoui.



## Le CRB (8 trophées) égale le record du MCA, de l'USMA et de l'ESS

Le CR Belouizdad s'est adjugé son 8<sup>e</sup> trophée en Coupe d'Algérie de football grâce à sa victoire en finale de la 55<sup>e</sup> édition samedi contre la JSM Béjaïa (2-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Un but d'Amir Sayoud (76e) et un second de Khaled Bouseliou (90e+4) offrent un huitième trophée aux «Rouge et Blanc», rejoignant ainsi en tête du palmarès de l'épreuve le MC Alger, l'USM Alger et l'ES Sétif. Le CRB succède à l'USM Bel-Abbès, sacrée en 2018 aux dépens de la JS Kabylie (2-1) au stade olympique du 5-Juillet (Alger). Avec cette nouvelle consécration, le club phare de «Laâquiba» renoue avec le trophée de Coupe d'Algérie deux années après son dernier succès décroché en 2017 face à l'ES Sétif (1-0, a.p.). Auparavant, le CRB avait séduit Dame-Coupe en 1966, 1969, 1970, 1978, 1995 et 2009 pour un total de 11 finales jouées. En revanche, la JSMB a raté l'occasion d'accrocher une 2<sup>e</sup> étoile sur son maillot, elle qui ne détient qu'une seule Coupe, remportée en 2008 devant le WA Tlemcen (1-1, aux t.a.b 3-1).

### Les huit trophées remportés par le CR Belouizdad

Les huit Coupes d'Algérie de football remportées par le CR Belouizdad depuis la première édition en 1963, après sa victoire en finale de la saison 2018-2019 devant la JSM Béjaïa (2-0), samedi au stade Mustapha-Tchaker (Blida):

#### 1- 24 avril 1966 / Stade des Anassers (Alger) :

CR Belcourt - RC Kouba 3-1

**Buts** - **CRB** : Lalmas (13', 63'), Mattem (89')  
- **RCK** : Naneche (82')

**CRB** : Nassou, Medehbi, Zitoun, Djemaa, Hamiti, Zerrar, Chenen, Khalem, Lalmas, Mattem, Achour

**Entraîneur**: Ahmed Zitoun

#### 2- 12 juin 1969 / Stade des Anassers (finale rejouée) :

CR Belcourt - USM Alger 5-3

**Buts** - **CRB** : Kalem (65'), Achour (95' s.p.), Lalmas (4', 100', 116')  
- **USMA** : Bernaoui (52', 88'), Meziani (115')

**CRB** : Abrouk, Hamiti, Melouani, Moha, Slimani, Meziane, Messahel, Lalmas, Khalem, Selmi, Achour

**Entraîneur**: Ahmed Arab

#### 3- 28 juin 1970 / Stade Bologhine, Alger (finale rejouée) :

CR Belcourt - USM Alger 4-1

**Buts** - **CRB** : Kalem (32', 49'), Lalmas (75', 79')  
- **USMA** : Zitoun (40')

**CRB**: Abrouk, Hamiti, Tikouk, Moha, Slimani, Meziane, Boudjenoun, Lalmas, Khalem, Selmi, Achour

**Entraîneur**: Mohamed Bellamine

#### 4- 1er mai 1978 / Stade 5-Juillet (Alger) :

CR Belcourt - USK Alger 0-0 (CRB aux t.a.b 3-0)

**CRB**: El-Am, Dahmani, Bouhalissa, Laribi, Chekroun, Ighili, Bellili, Kouici, Belmiloudi, Hamai, Tlemçani

**Entraîneur**: Ahmed Arab - Dudan (ex-Tchécoslovaquie)

#### 5- 5 juillet 1995 / Stade 5-Juillet :

CR Belouizdad - Olympique Médéa 2-1

**Buts** - **CRB** : Ali-Moussa (49'), Dob (78')  
- **OM** : Djahmoun (45')

**CRB**: Mebrouk, Dahmani, Harb, Khodja, Mohamed-Saad, Rahmani, Dob Mounir, Chedba, Ali-Moussa, Bakhti, Neggazi.

**Entraîneur**: Hamid Bacha

#### 6- 21 mai 2009 / Stade Mustapha-Tchaker (Blida) :

CR Belouizdad - CA Bordj Bou Arreridj 0-0 (CRB aux t.a.b 2-1)

**CRB**: Fellah, Maâmeri, Boukedjane, Bendahmane, Herida, Lahmar, Alex, Harizi, Berradja, Ait-Ouamar, Nibie.

**Entraîneur**: Mohamed Henkouché

#### 7- 5 juillet 2017 / Stade 5-Juillet :

CR Belouizdad - ES Sétif (1-0 a.p.)

**But**: Yahia-Chérif (116')

**CRB**: Salihi, Naâmani, Heriat, Feham, Draoui, Belaili, Cherfaoui, Lemhane, Khoudi, Chebira, Lakroum.

**Entraîneur**: Badou Zaki (Maroc).

#### 8- 8 juin 2019 / Stade Mustapha-Tchaker :

CR Belouizdad - JSM Béjaïa 2-0

**Buts**: Sayoud (76'), Bouseliou (90'+4)

**CR Belouizdad** : Si Mohamed, Zeroual, Nessakh, Keddad, Bouchar, Balegh, Bechou, Sayoud, Tariket, Selmi, Djerrar.

## COUPE D'ALGÉRIE : Laâquiba vibre au rythme du 8<sup>e</sup> trophée du CRB

Le quartier de Laâquiba, fief par excellence du CR Belouizdad, a été pris d'assaut par les supporters des Rouge et Blanc dès le coup de sifflet final de l'arbitre Saïdi pour fêter le 8<sup>e</sup> trophée du club en Coupe d'Algérie de football, remporté contre la JSM Béjaïa (2-0), samedi au stade Mustapha-Tchaker (Blida).

Habillé aux couleurs du Chabab avant plusieurs jours du match face à la JSMB, le mythique quartier de Belouizdad a «explosé» au premier but de la partie inscrit par Amir Sayoud (76e).

La suite de cette 55<sup>e</sup> finale de Coupe d'Algérie a été très longue pour les fans du CRB avant que Khaled Bouseliou n'aggrave la marque (90e+4) et ne délivre tout le monde. Toutes les scènes de joie auxquelles Belouizdad est habitué après chaque sacre de son équipe favorite se sont emparées de ce quartier, notamment Laâquiba, le coeur de cette commune populaire de la capitale.

Etourdissants klaxons, stridents youyous, feux de bengale et vuvuzela étaient au rendez-vous avant même que les joueurs du CRB ne soulèvent le trophée et que les dizaines de milliers de supporters qui n'ont pas eu l'occasion d'encourager les leurs à partir des tribunes, dégustaient à leur manière ces moments historiques dans les différentes artères et rues du fief du club de la capitale.

Alors que la foule grossissait au fur et à mesure que les supporters rentraient du stade, les autres quartiers acquis à la cause belouizdadi comme les Anassers, El-Madania, Sidi M'hamed, Confort, El-Hamma et autres 1<sup>er</sup>-Mai et Diar El-Mahçoul ont été «envahis» par des scènes de liesse et de joie indescriptibles qui viennent faire oublier aux fans du CRB la difficile saison qu'ils ont vécue en championnat où les coéquipiers du capitaine Nessakh ont longtemps lutté pour leur maintien.

«Salka ya Ihamra salka» («Tu vas t'en sortir» CRB, ndr) est le chant qui revient le plus souvent sur les lèvres des fans belouizdadi, eux qui ont cru depuis le début au maintien de leur équipe en Ligue 1 en dépit de sa phase aller calamiteuse en championnat.

A Belouizdad, la nuit ne fait que commencer et promet d'être longue avec l'espoir pour certains de voir les hommes d'Abdelkader Amrani se joindre aux festivités pour célébrer comme il se doit le 8<sup>e</sup> trophée de Dame-Coupe dans l'histoire du Chabab.

## Déclarations

Saïd Allik (Directeur général du CR Belouizdad) : «C'est un sacre mérité, j'ai toujours cru en nos chances de brandir le 8e trophée de l'histoire du CRB. Après le premier but, j'étais sûr que nous allions rajouter un deuxième. Félicitations aux joueurs et au staff technique pour cette consécration méritée et un grand bravo aux supporters».

Abdelkader Amrani (Entraîneur du CR Belouizdad) : «C'était un match difficile, comme toutes les finales de Coupe d'Algérie que j'ai disputées. Nous sommes parvenus à ouvrir le score après avoir imposé notre jeu en deuxième mi-temps. Par la suite, nous avons su gérer notre avance, avant d'aggraver la marque pour assurer la victoire. Je dédie cette coupe à tous les supporters du CRB qui nous ont soutenus malgré les mauvais résultats de la phase aller.»

Moez Bouakaz (Entraîneur de la JSM Béjaïa) : «C'était une finale de coupe plaisante avec un niveau technique moyen. Félicitations au CR Belouizdad qui mérite cette victoire. Mes joueurs n'ont pas à rougir de leur prestation, ils ont tout donné mais le CRB a été meilleur que nous aujourd'hui».

Khaled Bousseliou (Milieu du CR Belouizdad) : «Nous avons traversé une saison très difficile avec le spectre de la relégation, mais nous avons su rebondir avec notre parcours en Coupe d'Algérie qui vient récompenser nos efforts. Un grand merci aux supporters qui sont restés fidèles aux couleurs du CRB.»

Sofiane Bouchar (Défenseur du CR Belouizdad) : «Dieu merci, nos sacrifices durant toute la saison ont été récompensés. Malgré les difficultés, nous avons atteint nos objectifs en arrachant le maintien et surtout en décrochant le 8e trophée en coupe de l'histoire du club.»

Karim Baïteche (Milieu de la JSM Béjaïa) : «C'est une grosse déception. C'est décevant de perdre cette finale après notre parcours. Je félicite le CR Belouizdad qui était plus réaliste sur le terrain. Nous avons raté notre finale, je suis désolé pour nos supporters qui ont répondu présent.»

Alloui Nafaâ (Gardien de la JSMB) : «Nous avons réussi un bon début de match, ce qui nous a donné confiance au point de démarrer la deuxième mi-temps avec plus d'envie. Nos efforts ont été récompensés par un joli but, qui à mon avis était parfaitement valable, mais l'arbitre l'a refusé, je ne sais pour quelle raison. Cette situation nous a un peu fait perdre notre concentration et c'est ce qui a fait que nous encaissions un but pratiquement dans la foulée. C'est vraiment dommage, car sans ce coup du sort, le CRB n'aurait jamais trouvé la faille.»

Nous étions tellement bien en place que nous aurions probablement préservé l'imperméabilité de notre but, même si le match était allé jusqu'aux prolongations. Cela dit, ce qui est fait est fait et notre équipe n'a pas à rougir de cette défaite. A travers son bon parcours, la JSMB a prouvé quelle dispose d'une bonne équipe, qui aura probablement son mot à dire et dès l'année prochaine.»

Nabil Khellaf (Joueur de la JSMB) : «Notre équipe a mal préparé cette finale, essentiellement parce que la date de son déroulement a mis du temps pour être fixée. Le CRB n'avait pas à s'en soucier, car le championnat de Ligue 1 était toujours en cours, mais le notre était achevé depuis un mois et il était donc capital pour nous de savoir quand cette finale allait se jouer pour tracer un programme de préparation adéquat.»

Malgré cela, nous avons réussi un bon début de match, en faisant encore mieux en deuxième mi-temps, puisque nous avons réussi à inscrire un but, qui à mon avis était valable, mais l'arbitre l'a refusé.

Comme un malheur n'arrive presque jamais seul, nous avons encaissé un but dans la foulée et à partir de là, les choses se sont enchaînées dans le mauvais sens. C'est vraiment dommage, car notre équipe méritait tout autant de l'emporter. Nous remercions nos supporters d'avoir fait le déplacement en aussi grand nombre et nous leur demandons pardons pour la défaite. J'espère qu'ils rentreront tous à Béjaïa dans de bonnes conditions»

Chemseddine Nessakh (Défenseur du CRB) : «Nous avons terminé le championnat sur une bonne note et cette dynamique positive nous a aidé à aborder la finale de coupe dans des conditions optimales, particulièrement sur le plan psychologique.»

Le début de match a été un peu difficile, car l'adversaire était bien en place, mais avec les nouvelles consignes du coach et les changements qui ont été opérés en deuxième mi-temps, nous avons réussi à débloquer la situation. Tant mieux pour nous, car le CRB est passé par des moments difficiles et il avait besoin de gagner cette coupe pour sauver sa saison.»

Amir Sayoud (Meneur de jeu du CRB) : «En football, on dit que les grands clubs ne meurent jamais et je pense qu'aujourd'hui, le CRB en a apporté la preuve. Le début de saison a été difficile, mais avec cette coupe, je pense que nous avons bien rectifié le tir. Tant mieux pour nous».

APS

## LIGUE 1 MOBILIS - CR BELOUIZDAD : Amara : «Allik restera au Chabab»

Le Directeur général du CR Belouizdad «Saïd Allik restera en poste la saison prochaine», a assuré samedi à Blida Amara Charafeddine, le PDG de Madar-Holding, qui est le sponsor majoritaire du club, apportant ainsi un démenti catégorique aux rumeurs ayant fait état dernièrement d'un possible retour de ce dirigeant à son ancien club, l'USM Alger.

«Il n'y a aucune raison à ce que Allik quitte le Chabab. Je peux même assurer dès maintenant qu'il poursuivra l'aventure avec nous» a indiqué Amara juste après le sacre de son équipe en finale de la coupe d'Algérie, en dominant la JSM Béjaïa (2-0) au stade Mustapha-Tchaker.

Dernièrement, des rumeurs sont allées bon train concernant un éventuel retour d'Allik à l'USMA, pour y remplacer le Sétifien Abdelhakim Serrah, qui avait démissionné du poste de Directeur général juste après le sacre des Rouge et Noir en Championnat. Mais le PDG de groupe Madar-Holding a tout démenti, assurant qu'il ne s'agit-là que de «simples rumeurs». Amara a indiqué par ailleurs que ce huitième sacre de son en coupe d'Algérie est annou-



teur du «retour du Chabab aux devants de la scène» et qu'il l'oblige à «voir plus grand» concernant les objectifs qu'il se fixera à l'avenir. «Grâce à cette coupe, nous disputerons une compétition internationale l'an prochain (Coupe de la CAF, ndlr). Je ne sais pas encore si nous allons en faire no-

tre principal objectif, car nous devons d'abord en discuter et voir les choses de manière concrète, en fonction de nos moyens, mais ce qui est sûr est que le CRB sera très ambitieux» a assuré le PDG de Madar-Holding.

Par ailleurs, la même source a indiqué être «sur le point de récu-

pérer le complexe sportif du Caroubier», car il ne reste plus que «quelques détails administratifs à régler», ajoutant au passage avoir «déposé une demande officielle» pour que le CRB soit domicilié dans le nouveau stade de Baraki, et qu'il est actuellement «dans l'attente d'une réponse».

## LIGUE 2/WA TLEMCCEN :

### Révision à la baisse de la masse salariale des joueurs

La direction du WA Tlemcen a décidé de réduire au maximum la masse salariale de son effectif en vue de la prochaine saison 2019-2020, a-t-on appris dimanche de ce club de Ligue 2 de football. Cette décision fait suite aux éventuelles contraintes financières auxquelles pourrait faire face le club après le retrait du président du Conseil d'administration, Benahmed Djilali, dont l'apport lors de la première et dernière saison aux commandes de la formation des «Zianides» a été des plus significatifs, a précisé la même source.

Cet homme d'affaires a annoncé son retrait de la prési-

dence du WAT lors d'une réunion du Conseil d'administration, il y a près de trois semaines. Il a justifié sa décision par des «raisons de santé». Au cours de son règne, il a mis beaucoup de moyens pour permettre à l'équipe d'accéder en Ligue 1, avant qu'il ne déchanté après avoir échoué à atteindre cet objectif.

C'est le président du club sportif amateur (CSA) du WAT, Nacereddine Souleymane qui a succédé à Benahmed Djilali. Ce dernier s'est néanmoins engagé à apporter son assistance à son successeur, rappelle-t-on.

Par ailleurs, le WAT, qui at-

tend le verdict du tribunal algérien sportif (TAS) concernant les réserves qu'il a formulées au sujet de son dernier match de championnat sur le terrain de l'ASO Chlef avec l'espoir d'avoir les trois points lui permettant d'accéder, est tout proche d'engager un nouvel entraîneur, a-t-on indiqué de même source.

Aziz Abbès, qui vient de conduire le NC Magra à la Ligue 1, est ainsi pressenti pour succéder à Fouad Bouali.

Il est attendu lundi à Tlemcen pour discuter des derniers détails du contrat devant le lier au Widad, a assuré la même source.

## TRANSFERT :

### Naples veut inclure Ounas dans la transaction de Mohamed Farès

La direction de Naples (Serie A italienne de football) aurait proposé d'inclure l'ailier international algérien Adam Ounas, dans la transaction pour le recrutement de son compatriote de SPAL Mohamed Farès lors de ce mercato d'été, rapportait hier la presse locale.

Dans le viseur du Napoli depuis deux saisons, Mohamed Farès a fini par convaincre les dirigeants napolitains suite à ses prestations lors de la deuxième partie de saison. Sous contrat avec l'Hellas Vérone jusqu'en juin 2021, le défenseur algérien

avait été prêté avec option d'achat à SPAL.

Les responsables de ce dernier devraient bientôt le transférer définitivement pour le céder ensuite à l'un des nombreux prétendants. L'arrière gauche de la sélection nationale de 23 ans (35 apparitions en Serie A) pourrait donc venir concurrencer son compatriote, Faouzi Ghou-



lam, en club, notamment avec le départ certain du Portugais Mario Rui. Mohamed Farès et Adam Ounas se trouvent depuis samedi à Doha (Qatar) pour le se-

cond stage préparatif de l'équipe nationale en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet).

## EVERTON

## Vers une prolongation de Baines?

Everton a annoncé ce vendredi le départ de l'international gallois Ashley Williams, en fin de contrat. Le club veut aussi prolonger son défenseur Leighton Baines d'un an. Le club de la banlieue de Liverpool a annoncé vendredi sur son site officiel le départ de son défenseur de 34 ans Ashley Williams. Prêt à Stoke City cette saison, l'international gallois de trente-quatre ans a évolué sous le maillot d'Everton de 2016 à 2018, prenant part à 68 matches et en marquant trois buts.



## Neymar sera indisponible quatre semaines

Neymar sera bel et bien absent de la Copa América. L'international brésilien va être indisponible pour les quatre prochaines semaines, a indiqué le Paris Saint-Germain dans un communiqué médical.

Le numéro dix du club de la capitale souffre d'une «entorse du ligament latéral externe de la cheville droite» qui ne nécessitera pas d'opération, le staff médical du PSG ayant précisé que «le traitement de cette blessure sera articulé autour d'une rééducation fonctionnelle».

## Rooney s'exprime sur le mercato de Manchester United

Le joueur de DC United en MLS est toujours au fait de l'actualité de son ancien club, Manchester United. Et celle du mercato fait rage. L'ex-international anglais a donc prodigué quelques conseils à Ole Gunnar Solskjær : «La première chose à faire pour Ole est de constituer l'équipe et je ne pense pas qu'acheter un ou deux joueurs à 100 millions de livres va aider les joueurs déjà présents», a lancé l'ancien capitaine des Red Devils sur les antennes de BBC Radio 5 Live.

Pour Wazza, récupérer des stars à des sommes astronomiques n'est pas forcément la meilleure des choses : «Il vaut mieux dépenser entre 30 et 40 millions de livres pour des joueurs à forts potentiels et renforcer l'équipe autour de cinq ou six joueurs. Vous pouvez faire venir des Ronaldo, Messi, Ramos ou Bale, mais ça vous coûtera 350 millions de livres. Ça ne durera que deux ans et l'argent sera perdu.»

REAL MADRID  
Florentino Pérez va s'occuper du fils de José Antonio Reyes, décédé dans un accident de voiture

Florentino Pérez, le président du Real Madrid a décidé de s'occuper, jusqu'à sa majorité, du fils de José Antonio Reyes, décédé samedi dans un accident de voiture. Sa disparition a provoqué une énorme émotion. Samedi, José Antonio Reyes décédait dans un tragique accident de voiture. Âgé de seulement 35 ans, l'ancien joueur, entre autres, du Real Madrid, laisse derrière lui un fils de 11 ans. Le jeune garçon ne sera pas pour autant abandonné à son triste sort.

Florentino Pérez, le président du Real Madrid a en effet décidé de s'occuper du fils du footballeur, qui avait signé au Real juste avant l'accident de voiture de son père, jusqu'à ses 18 ans. «Ne vous inquiétez pas à propos de ce jeune garçon. Je vais m'en occuper», a déclaré le président du Real à la presse espagnole.

## Jean-Claire Todibo déjà sur le départ au FC Barcelone ?

Arrivé au Barça en janvier dernier, le jeune défenseur Jean-Claire Todibo pourrait déjà quitter la Catalogne à en croire le quotidien Sport. Watford serait particulièrement intéressé. A peine arrivé, déjà parti ? A en croire le quotidien catalan Sport, Jean-Claire Todibo, qui a signé au Barça le 31 janvier dernier, pourrait déjà partir. Des émissaires de Watford, 11e du dernier exercice de Premier League, auraient déjà rencontré les dirigeants du club catalan pour leur signifier leur intérêt. Le club anglais voudrait récupérer le jeune défenseur, soit en prêt soit en transfert sec. Et le FC Barcelone, qui n'a aligné Todibo qu'à deux reprises en Liga cette saison, ne serait pas contre une transaction en cas de grosse offre. Affaire à suivre...

BARÇA  
Valverde confirmé par sa direction

En dépit de l'humiliation subie face à Liverpool (3-0, 0-4), en Ligue des Champions, et de la défaite contre Valence (1-2), en finale de la Coupe du Roi, Ernesto Valverde ne quittera pas le FC Barcelone. En effet, l'entraîneur espagnol a une nouvelle fois été conforté par sa direction. «Il n'était pas nécessaire d'annoncer son maintien, parce que c'est quelque chose qui ne s'annonce pas, a indiqué le vice-président Jordi Cardoner dans des propos repris par Sport. Mais en ce moment tout est remis en doute, il a donc été décidé qu'il était préférable de le préciser. À aucun moment il n'y a eu un débat concernant le fait de le licencier ou non, c'est pour cela que nous voulons clairement affirmer qu'il continuera à être l'entraîneur la saison prochaine.» Pour rappel, Valverde a prolongé jusqu'en juin 2020 en février dernier.



## PRÉSIDENTIE Fin de fonctions de 3 cadres à la Présidence de la République

La Présidence de la République a annoncé, hier, qu'il a été mis fin aux fonctions de MM. Baghdadli Abdelmadjid et Kalafate Mohamed Mehdi, respectivement Directeur de l'administration générale et Directeur des cadres à la Présidence de la République. Il a été, également, mis fin aux fonctions de Mme Temmimi Assia, en qualité de chargée de mission à la Présidence de la République, précise un communiqué de la Présidence de la République.

## PARLEMENT L'APN prend part au forum annuel sur la diaspora à Istanbul et à une session de formation sur la médiation à Rome

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à partir d'aujourd'hui à Istanbul au forum annuel du Réseau parlementaire sur les politiques des diasporas et à une session de formation sur la médiation et le genre à Rome, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du parlement. L'APN sera représentée par M. Athmani Omar lors de ce forum annuel du réseau parlementaire sur les politiques relatives aux diasporas, sous le thème «la participation démocratique de la diaspora» qui se tiendra ce jour à Istanbul (Turquie), a précisé le communiqué. L'assemblée sera également représentée par Mme Said Bounab Ibrahim, en sa qualité de membre fondateur au Réseau des femmes médiatrices pour la région méditerranéenne, lors d'une session de formation sur la médiation et le genre qui se tiendra du 10 au 15 juin courant à Rome, conclut la source.

## DÉCÈS

Les familles Cherbal et Achache de Sétif, Alger, Béjaïa, et Mostaganem, parents et alliés, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fille, sœur, épouse et cousine, la regrettée **Cherbal Radhia (épouse Achache)**, survenu le 8/6/2019 à l'âge de 38 ans à la suite d'une longue maladie.

## Condoléances

Le Directeur général et l'ensemble des cadres et personnels du journal DK News profondément affectés par le décès de la regrettée Cherbal Radhia, présentent à la famille de la défunte, leurs sincères condoléances et l'assurance en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie.

Qu'Allah le Tout Puissant accorde à la défunte Sa Sainte miséricorde et L'accueille en Son vaste Paradis.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

## 108<sup>E</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL Le ministre du Travail demain à Genève

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam prendra part aujourd'hui à Genève (Suisse), aux travaux de la 108<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail, a indiqué hier un communiqué du ministère.



Le ministre sera à la tête d'une délégation tripartite de haut niveau comprenant des représentants du gouvernement, des travailleurs et des organisations patronales, selon la même source. Le programme de cette session sera marqué par la célébration du centenaire de l'Organisation internationale du travail (OIT) à laquelle prendront part plusieurs chefs d'Etats et de gouvernements ainsi que des ministres des cinq continents, pour discuter des réalisations

de l'organisation et des défis qu'elle doit relever et dessiner les contours de ses stratégies futures, notamment en ce qui concerne le travail décent et la justice sociale», a indiqué le communiqué. L'ordre du jour des réunions de la session comprend les rapports du directeur général, de la commission de la liberté syndicale et de la réforme interne de l'organisation, les questions issues des travaux de la conférence internationale du travail, notamment les proposi-

tions liées aux défis et opportunités futures du monde du travail ainsi que la méthode à suivre pour éliminer toutes formes de violence et de harcèlement auxquelles font face les travailleurs, ajoute-t-on de même source. Le ministre prononcera, mercredi prochain, une allocution au nom de l'Algérie lors des travaux de la plénière de la conférence et aura des discussions bilatérales avec ses homologues participants à la réunion, selon le ministère du Travail.

## TRANSPORT MARITIME Reprise de la liaison Alger-Tamentefoust à partir du 13 juin

La ligne de transport urbain maritime Alger-Tamentefoust reprendra jeudi prochain, a indiqué hier l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) dans un communiqué.

Concernant le programme des départs, il a été fixé quatre (4) départs quotidiens à partir d'Alger et quatre (4) autres à partir de Tamentefoust. A partir d'Alger, le départ de la navette maritime est fixé le matin à 9h00 puis à 11h00. L'après-midi, les horaires ont été fixés à 14h00 et à 16h00. Au départ de Tamentefoust, les départs sont fixés à 10h00, 12h00, 15h00 et 17h00. A noter que les tarifs sont fixés à 200 DA pour les

adultes et 100 DA pour les enfants de moins de 12 ans. Pour rappel, cette ligne maritime a été inaugurée en juillet 2018. D'une durée de près de 30 minutes, cette traversée a été inaugurée en juillet 2018 à partir de la pêcherie du Port d'Alger, avec une vitesse pouvant aller jusqu'à 42 km/h. D'une capacité totale de 206 passagers, le bateau de transport, Badji Mokhtar II, climatisé et doté de la connexion internet wifi, est mis en service à l'occasion de la saison estivale, permet de contribuer à désengorger les routes d'Alger et d'offrir aux voyageurs un service alternatif plus confortable et plus agréable sur le plan touristique.

## MDN

## LUTTE CONTRE LA DROGUE: 2 des neveux du terroriste Antar Zouabri arrêtés



Deux des neveux du terroriste abattu «Antar Zouabri» ont été arrêtés par la Gendarmerie nationale en possession de 36 kg de kif dans une opération de lutte contre le trafic de drogue, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Il s'agit en l'occurrence des nommés «Zouabri Mohamed Amine» et «Zouabri Sif Eddine», fils du terroriste abattu «Zouabri Ali» frère du terroriste criminel abattu «Antar Zouabri», a précisé la même source.

Les deux criminels ont été arrêtés «en possession de (36) kilogrammes de kif traité suite à une opération d'investigation et d'assaut, des éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Moussa, wilaya d'Alger (teRM)», a expliqué le MDN.

Cette opération s'est également, soldée par la saisie d'un (01) véhicule touristique et de cinq (05) téléphones portables, a-t-on ajouté. Par ailleurs, plus de 67 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Oran et à Tlemcen par des Gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué le MDN. Dans le

cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «des Gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Oran et Tlemcen (2eRM), 67,115 kilogrammes de kif traité et 3,7 grammes de cocaïne et ont arrêté quatre (04) narcotrafiquants», a précisé la même source.

A Ouargla (4eRM) et Bechar (3eRM), les Gardes-côtes et les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 8000 paquets de cigarettes et 2400 litres de carburant destinés à la contrebande. Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté samedi à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6eRM), douze (12) orpailleurs et saisi trois (03) camions, un (01) détecteur de métaux, cinq (05) groupes électrogènes, quatre (04) marteaux piqueurs et (900) grammes de TNT, tandis qu'un détachement de l'ANP et des éléments de Garde-frontières ont appréhendé (26) immigrants clandestins de différentes nationalités, à Tlemcen et In Salah, a-t-on encore ajouté.

## MÉDITERRANÉE

## Tunis abrite les 11 et 12 juin une assemblée en prévision du Sommet des deux rives de la Méditerranée

Un comité de pilotage appelé «l'Assemblée des Cent» se réunira, les 11 et 12 juin à Tunis, pour la sélection d'initiatives et de propositions d'actions concrètes à soumettre au Sommet des deux rives de la Méditerranée réunissant des chefs d'Etat et de gouvernement, prévu le 24 juin courant à Marseille.

La Tunisie accueillera, ainsi, neuf pays de la Méditerranée occidentale de la rive nord (Espagne, Italie, Malte et Portugal) et de la rive sud (Maroc, Libye, Mauritanie et Algérie) pour ce rendez-vous qui constitue la plus large consultation des représentants qualifiés des pays du bassin occidental de la Méditerranée, selon une note du Comité de pilotage publiée samedi.

Le Sommet de Marseille, qui reçoit le format du Dialogue 5+5, aura pour particularité d'impliquer, énergiquement, la société civile et la jeunesse dans l'élaboration d'un nouvel agenda pour l'espace méditerranéen avec des projets fédéra-



teurs et innovants. Des organisations et des institutions régionales et internationales à l'instar de la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction

et le développement (BERD), la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Union pour la Méditerranée et la Fondation Anna Lindh pour les cultures, seront présents au sommet, en plus de l'Union européenne, de l'Union pour la Méditerranée et de pays hôtes comme l'Allemagne. Le Sommet des deux rives a été précédé par la tenue en 2019 de cinq forums régionaux thématiques préparatoires qui ont traité des énergies (Alger 8 avril), la jeunesse, l'éducation, la mobilité (Malte, 24 et 25 avril), l'économie et la compétitivité (Maroc 29 avril), la culture, les médias et le tourisme (Montpellier, 2 et 3 mai) et enfin le développement durable (Palerme, 16 mai).

APS